

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

WWW.LECOURRIER.CH

N°195 | 157^e année | CHF 3.00

SUISSE ROMANDE

La protection de l'enfance sous tension

3 Les effectifs manquent dans plusieurs cantons pour accompagner les enfants en danger. Conséquence, des situations mal suivies et des 'hospitalisations sociales'. Solutions d'urgence, ces dernières se prolongent trop souvent. Vaud s'attelle à renforcer sa politique socio-éducative.

6 AÎNÉES POUR LE CLIMAT

La Suisse sous «surveillance soutenue»



Le bâtiment de la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg. KEYSTONE

4 NEUCHÂTEL

Au Locle, des **photos** donnent à éprouver l'enfermement carcéral. Un projet primé.

5 GENÈVE

Les communes riveraines recourent contre la **convention** signée avec l'aéroport.

9 ÉTATS-UNIS

Kamala **Harris** cible l'électorat masculin, notamment afro-américain.

12 Pages ouvertes aux auteur-es de Suisse

Découvrez «Dieu et Péguy», un texte inédit de Friedrich Dürrenmatt



INVITÉ·ES

Sous les pavés, les mines

Matières premières ► La transition énergétique induit une nouvelle ruée minière sans précédent à l'échelle mondiale. Auteure d'un récent essai, Celia Izoard montre comment la justification de l'extractivisme pour les besoins des technologies renouvelables augure «une nouvelle diplomatie des matières premières» au service du numérique et de l'armement. Entretien avec *Moins!*

PROPOS RECUEILLIS PAR
VALENTIN CARMIN ET FLAVIAN PICHONNAT*

Celia Izoard est journaliste et philosophe, spécialisée dans les nouvelles technologies et leur impact, de la robotisation aux voitures électriques, de la mine à nos usages et imaginaires. Son – excellent – dernier livre, *La Ruée minière au XXI^e siècle*¹, est une remise en cause éclatante de notre civilisation de «mangeurs de terre». Pour aller encore un peu plus loin, elle a répondu aux questions du journal *Moins!*.

Dans votre livre, vous écrivez qu'il est crucial de s'intéresser aux mines pour comprendre la dynamique du capitalisme industriel et du bluff de la «transition» énergétique, c'est-à-dire?

Celia Izoard: Oui, parce que la mine est l'une des principales matrices du capitalisme industriel, et je montre dans ce livre qu'il est fondé sur l'activité minière, à la fois dans sa matérialité mais aussi dans ses pratiques, ses idéaux et ses valeurs. En d'autres termes, non seulement notre monde industriel est historiquement et matériellement fondé sur le complexe charbon-acier et sur une intensification sans précédent de l'extraction de métaux, de pétrole, de gaz, etc., mais les façons de produire et d'envisager le monde entier comme «ressource potentielle» sont en partie des héritages de l'activité minière et métallurgique telles qu'elles se sont développées à la Renaissance et au XVII^e siècle.

A mesure de son expansion, le capitalisme n'a cessé d'intensifier cette extraction tout en étendant cette conception extractiviste à de nouveaux domaines de la vie, par exemple dans l'agriculture intensive ou dans l'organisation du travail avec la gestion des «ressources humaines». Et pourtant, malgré ça, la mine contemporaine est quasiment absente de nos imaginaires. C'est un immense paradoxe. Nous ignorons ce qui forme la substance même de notre monde.

De ce fait, quand nos dirigeants disent «il va falloir extraire plus de métaux» ou «il faut passer à la voiture électrique», ils ne savent pas, littéralement, de quoi ils parlent. Pour reprendre une formule de la philosophe Hannah Arendt: nous croyons faire des choix technologiques mais en fait nous ne savons pas ce que nous faisons. C'est la première chose: il est indispensable de comprendre ce que signifie extraire; indispensable que les impacts colossaux des mines soient clairement présents à nos imaginaires.

Je propose donc dans mon livre une lecture minière du capitalisme en montrant qu'il est fondé sur une succession de désinhibitions des activités extractives, de la conquête des Amériques au projet de mines dans les fonds marins. De fait, si l'idéologie coloniale de la «civilisation» était sous-tendue par un extractivisme forcené, l'idéologie néocoloniale de la «transition» l'est tout autant. Les politiques de *Green Deal* nécessitent une démultiplication sans précédent de l'activité minière mondiale pour produire des batteries et renouveler les parcs automobiles, créer des infrastructures électriques, des éoliennes, etc. De ce point de vue, rien ne change fondamentalement.

L'autre «bluff» de la transition, comme vous dites, et dont les conséquences sont gravissimes, est la légè-



Celia Izoard: «Les luttes contre les projets miniers sont un point d'ancrage incontournable pour construire un rapport de force en faveur de la décroissance.»; une mine de métaux rares à Pangwa, dans l'Etat Kachin, en Birmanie (2022). KEYSTONE

reté prodigieuse de la promesse selon laquelle ces politiques de transition fondées sur l'électrification, et donc sur la mine, pourrait faire baisser les émissions carbone. Cette promesse repose sur l'idée qu'on peut faire fonctionner des mines et des fonderies en «bas carbone», mais c'est aujourd'hui totalement faux. Ce secteur est l'un des principaux émetteurs de CO₂ au monde. Les grands chantiers de la transition ont donc toutes les chances d'accélérer le réchauffement climatique.

Vous soulignez que l'extraction des matières premières sert principalement à alimenter l'aéronautique et l'armement: la «transition» avec les renouvelables serait-elle l'arbre qui cache la forêt?

Non, ce n'est pas ce que je dis. La demande en métaux liée aux renouvelables est réellement colossale et c'est en soi une impasse. Le problème est qu'en plus, elle s'ajoute à celle des autres secteurs. Aéronautique, aérospatiale, BTP et surtout numérique, tous ces secteurs en croissance consomment des quantités prodigieuses de métaux, en particulier la course au *big data*. Or j'illustre la manière dont les besoins en métaux pour la transition ont opportunément été mis en avant par la Banque mondiale et le lobby minier. Pourquoi? Pour justifier une nouvelle diplomatie des matières premières, pour justifier les politiques menées par les pays occidentaux pour se procurer des métaux face à leurs concurrents que sont la Chine et la Russie.

La transition fournit une justification idéologique à la ruée sur des matières premières qui sont réclamées par les grands groupes industriels dans tous les secteurs, pas seulement l'énergie. On voit régulièrement des infographies illustrant les besoins en métaux pour des éoliennes, du photovoltaïque, des batteries; on ne voit jamais l'équivalent concernant les équipements liés à la 5G ou aux *data centers*. Ce n'est pas un

hasard. La transition, l'idée de sauver la planète, est la meilleure justification possible en termes d'intérêt collectif. Il serait plus difficile de justifier les nouvelles politiques extractivistes du Raw Materials Act² par la nécessité de déployer la 5G ou les objets connectés, dont le bénéfice social est à peu près nul.

«Qu'une entreprise soit 'responsable' ou pas ne change rien»

En Suisse, avec plus de 900 entreprises actives dans le négoce des matières premières, la Confédération fait la promotion d'une exploitation minière dite durable et responsable via une plus grande transparence des flux de matières premières. Est-ce qu'une solution technique peut vraiment résoudre les problèmes induits par les mines?

«Durable», «responsable», «transparence»: tous ces termes ne font qu'obscurcir les véritables enjeux. Si l'on regarde le fonctionnement d'un site minier, ils n'ont aucun sens. Prenons par exemple «durable»: «durable» devrait signifier qu'on se préoccupe, pour les générations futures, du renouvellement de la ressource et des milieux dans lesquels elle est ponctionnée. Or c'est précisément ce que l'activité minière rend impossible, quelles que soient, du reste, les pratiques et les intentions de l'entreprise, qu'elle soit «responsable» ou pas n'y change rien. L'idée est toujours d'exploiter un gisement qui a mis des millions d'années à se constituer, il n'est par définition pas renouvelable. D'autre part, les milliers d'hectares de déchets miniers que va forcément engendrer cette exploitation vont rendre toute agriculture impossible sur ces terres et ce, de façon irréversible: on ne peut pas cultiver dans des résidus miniers. Une mine consomme autant d'eau qu'une grande ville pour le broyage et le traitement du

minerai. Donc dans le meilleur des cas, même quand il n'y a aucun problème, aucun accident, la mine industrielle est déjà tout sauf «durable».

Autre exemple, la «transparence». Le fait de savoir de quelle mine proviennent tels ou tels métaux ne change pas les impacts de cette mine. Par exemple, BMW achète en toute transparence du cobalt extrait dans la mine de Bou Azzer, au Maroc, pour produire les batteries de ses luxueuses voitures électriques. C'est une mine de cobalt et d'arsenic: les dizaines de milliers de tonnes de déchets qu'elle génère sont ultra toxiques et s'entassent à l'air libre sur des kilomètres carrés, vulnérables aux vents et aux pluies qui les dispersent aux alentours. D'autre part, elle se trouve au Maroc, dans un régime autocrate où les revendications des ouvriers sont sanctionnées par des représailles, des licenciements arbitraires et pire: un pays où une entreprise minière peut facilement exploiter l'extrême pauvreté des paysans des montagnes pour les exposer à des poussières toxiques et des conditions de travail qui détruisent les corps. La transparence des flux de matières premières ne résout rien de tout ceci, pas plus que les autres problèmes que posent la plupart des mines: l'accapement des terres et de l'eau, la division de la population, le risque de rupture de digue de résidus toxiques.

Vous mobilisez le concept de «cosmologie extractiviste occidentale» pour expliquer le rapport au monde des plus puissants et qui influent sur les masses, qu'en est-il?

Ce concept, la «cosmologie extractiviste», je l'utilise pour désigner l'affinité particulière de la culture occidentale avec les activités extractives, des mines d'or aux champs de pétrole à l'exploitation des terres rares. Une affinité qui a été relevée par certains peuples non occidentaux comme une caractéristique des «Blancs» – en réalité, une consé-

quence de l'histoire européenne dont nous sommes les héritiers. Je décris par ce concept le rapport que nous entretenons avec la matière comme une relation mystique à la création d'un monde artificiel hors-sol, permis par l'exploitation intensive du sous-sol. Il est profondément irrationnel puisqu'il nous amène à détruire la seule fraction habitable de la terre.

C'est à mes yeux une mystique qui sous-tend de manière très profonde le développement capitaliste: l'extraction mise au service d'une vie extraterrestre. Une vie extraterrestre d'abord sur la terre, recouverte de bitume, de béton et d'acier – le capitalisme habite la terre comme s'il s'agissait d'une autre planète – tout en visant la création d'une vie extraterrestre par la conquête spatiale. Elon Musk est une parfaite incarnation de cette cosmologie extractiviste. Tout comme, il y a plus d'un siècle, Cecil Rhodes, le magnat des mines d'Afrique du Sud, figure la plus célèbre de l'impérialisme britannique, qui disait: «Si je le pouvais, j'annexerais les étoiles».

Face aux défis que le capitalisme hyper industriel nous impose, le sentiment d'impuissance peut prendre le dessus. Cependant votre livre se termine avec un chapitre sur comment des individus et des collectifs ont lutté de tout temps et en tout lieu contre l'extractivisme. Comment ces luttes peuvent-elles nous aider à nous mobiliser?

Malgré l'asymétrie du rapport de force entre les entreprises minières et les Etats d'un côté, et les populations de l'autre, les premières déploient beaucoup d'efforts pour rendre acceptable l'actuelle ruée minière. Les grandes entreprises ne peuvent pas poursuivre leur développement et continuer d'accumuler des profits sans un accès garanti aux métaux; c'est l'une de leurs principales vulnérabilités aujourd'hui. Les luttes contre les projets miniers sont donc un point d'ancrage incontournable pour construire un rapport de force en faveur de la décroissance.

Intégrer le coût exorbitant de l'extraction dans les projets de société pour lesquels on lutte, c'est aussi l'occasion de construire un nouvel internationalisme à partir de l'écologie décoloniale: lutter dans les pays les plus riches et les métropoles contre les projets qui rendent nécessaire la ruée minière, pour soutenir les mouvements outremer qui font face aux projets miniers et donc à la destruction de leurs ressources. Par exemple, l'association Génération lumière, en France, créée par des réfugiés de République démocratique du Congo, vient d'organiser une marche contre l'extractivisme pour protester contre la politique européenne d'approvisionnement en métaux. Elle met ainsi en relation la surconsommation de métaux en Europe avec la poursuite du génocide dans la région des Grands lacs, causé par les rivalités pour accéder aux gisements de cobalt, de coltan, d'étain, de cuivre. I

* Paru dans *Moins! Journal romand d'écologie politique*, n° 72, septembre-octobre 2024.

¹ Celia Izoard, *La Ruée minière au XXI^e siècle. Enquête sur les métaux à l'ère de la transition*, Seuil, 2024.

² L'Union européenne a lancé cette initiative en 2008 pour garantir l'approvisionnement en matières premières (critiques et stratégiques) pour des secteurs de grande importance comme les énergies «renouvelables», le numérique, l'aéronautique et l'armement.

La protection de l'enfance manque de ressources dans plusieurs cantons, mettant en péril le suivi des familles selon le SSP. En ultime recours, des enfants sont hospitalisés. Le point dans le canton de Vaud

SYSTÈME SOUS TENSION

SOPHIE DUPONT

Enfance ► Les moyens manquent dans la protection de l'enfance dans plusieurs cantons romands, alerte le Syndicat des services publics. Les lieux d'accueil en foyer et en ambulatoire sont saturés et le personnel à bout de souffle. «Le manque chronique de ressources met en péril la qualité des suivis et l'accompagnement des jeunes. Le travail se fait dans l'urgence, sans possibilité d'anticiper les dégradations de situation. Dans ce contexte, le risque d'issues tragiques ne peut pas être écarté», écrivait le syndicat fin septembre. Dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Vaud, et Genève, le personnel tire la sonnette d'alarme. «Les travailleuses et travailleurs ont à cœur de bien faire leur travail mais sans ressources suffisantes, ce n'est pas possible», affirme Philippe Martin, secrétaire central au SSP. En conséquence, les arrêts maladie et démissions se multiplient. Face au manque de place et de personnel dans les foyers, des enfants sont hébergés à l'hôpital, une alternative décrite par les professionnelles.

Dans le canton de Vaud, un plan d'action avait été annoncé en 2018 après le rapport de l'ancien juge fédéral Claude Rouiller sur les dysfonctionnements de l'ancien Service de protection de la jeunesse. Celui-ci avait émis une série de recommandations, à la suite de l'affaire du père qui avait abusé de ces enfants pendant plus de dix ans dans une famille suivie par le service. Le point dans le canton.

Dans la crainte

«Le manque de moyens n'a pas permis de mettre en œuvre toutes les mesures décidées par ce plan», alerte Letizia Pizzolato, secrétaire régionale au SSP, un constat contesté par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (lire ci-dessous). Des professionnelles vivent dans la crainte que de nouvelles situations de maltraitance aiguë surviennent, faute d'avoir pu consacrer suffisamment de temps et de moyens sur chaque signalement. Selon une évaluation du syndicat, quelque 500 dossiers n'ont pas pu être traités correctement entre 2022 et 2023, à cause de la surcharge, de départs et d'arrêts maladie. «Certaines personnes ne sont pas remplacées tout de suite et des situations restent sur le bas de la pile malgré une énorme implication des assistants sociaux», relève la secrétaire syndicale.

Elle donne l'exemple de Caroline (prénom d'emprunt), dont l'école a signalé qu'elle était victime de violences physiques et potentiellement sexuelles. «Pendant neuf mois, la situation a été laissée en suspens à la suite du départ de la référente du dossier et de la surcharge de ses collègues. L'école a cessé ses interpellations, convaincue qu'un suivi était en cours», relate Letizia Pizzolato. Dans d'autres cas, des professionnelles cachent certaines infor-



Selon une évaluation du SSP, quelque 500 dossiers n'ont pas pu être traités correctement dans le canton de Vaud entre 2022 et 2023.

KEYSTONE PHOTO-PRÉTEXTE

mations concernant un enfant devant être placé, de peur que le foyer juge la situation trop lourde (dans des cas de crises de violence par exemple) et refuse la prise en charge. «Le manque de personnel et de moyens crée une perversion dans le système et met les professionnelles face à des choix moraux impossibles!» fustige la secrétaire syndicale. La saturation concerne aussi les mesures ambulatoires. Des

«Le manque de moyens n'a pas permis de mettre en œuvre toutes les mesures décidées»

Letizia Pizzolato

enfants attendent jusqu'à neuf mois avant de voir leurs parents dans le cadre de visites dites médiatisées, sous l'œil d'un-e professionnel-le, révélait 24 heures le mois dernier.

«Hospitalisations sociales»

Vaud, comme d'autres cantons, recourt aux «hospitalisations sociales». Des enfants sont hébergés à l'hôpital, faute d'avoir

obtenu une place en foyer. Les hospitalisations sociales ont quasiment doublé entre 2020 et 2023 pour atteindre 104 enfants l'année dernière. Elles touchent tous les âges, des premiers mois de vie jusqu'à la majorité. «Cela ne pose pas de problème lorsque c'est pour quelques jours. Cela peut même faciliter l'évaluation de la situation par les pédiatres et pédopsychiatres et permettre

de conserver un lien avec les parents. Mais ces hospitalisations ne sont pas adaptées lorsqu'elles s'inscrivent dans la durée», indique Sarah Depallens, médecin associée responsable du CAN team (*Child abuse and neglect team*) du CHUV. Elle estime que l'année dernière, la moitié des enfants accueillis au CHUV sont restés trop longtemps à l'hôpital – entre un et cinq mois – faute d'autre solution. «Jusqu'à l'année dernière, pour éviter qu'un bébé passe trop de temps seul dans sa chambre, des infirmières faisaient leur possible pour s'en occuper. Des bénévoles pouvaient également être sollicités quelques heures. Nous avons toujours travaillé afin d'éviter que la maltraitance subie à la maison continue à l'hôpital», indique-t-elle.

Sur la durée, un séjour à l'hôpital pour un enfant qui n'est pas malade présente des risques pour sa santé mentale et physique. «Des bébés sous-stimulés, sans lien d'attachement à une personne de référence peuvent présenter des signes de dépression. Ils se nourrissent moins bien, dorment davantage et risquent de présenter des retards de développement à moyen terme», souligne la pédiatre. Les adolescent-es aussi, coupés de leur réseau d'amis, parfois désinsérés de l'école, peuvent développer des pathologies liées à un hébergement à l'hôpital qui dure trop longtemps.

Réponse politique

Sarah Depallens relève que la prise en charge a été «nettement améliorée» depuis l'année dernière, avec la présence quotidienne d'éducateurs-ices intérimaires qui accompagnent l'enfant la journée et la nuit si nécessaire. «Cela a été possible grâce à l'excellente collaboration que nous entretenons avec la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse», tient-elle à préciser. Elle ajoute que les enfants sont placés à l'hôpital en ultime recours. «Lorsqu'ils y sont accueillis, cela signifie qu'ils ne semblent plus en sécurité à domicile et que leur lieu de vie doit être évalué.»

Pour le SSP, la réponse doit être politique. «Quand un scandale éclate, les député-es ont l'air de tomber des nues. Mais en même temps, le Grand Conseil continue de limiter l'augmentation des budgets pour la protection des mineurs. Sans moyens, il y aura encore des conséquences dramatiques», avertit le syndicat. Qui appelle à augmenter le salaire des éducateurs-ices, plus bas que dans tous les autres cantons romands. Des revalorisations salariales ont déjà été effectuées cette année. Sous réserve de l'approbation du Grand Conseil, une deuxième enveloppe devrait être débloquée pour une hausse progressive entre 2025 et 2029. Pour le syndicat, ces augmentations «diluées» et incertaines ne sont pas suffisantes, «alors que la crise est unanimement reconnue et a déjà donné lieu à des fermetures de structures, faute de personnel». I

UNE SURCHARGE RECONNUE

Outre la revalorisation des salaires, Vaud a débloqué 80 millions au printemps pour renforcer sa politique socio-éducative. Celle-ci prévoit le recrutement de 112 éducateurs-ices pour stabiliser les institutions, d'ouvrir 9 nouvelles places d'hébergement ce mois et de poursuivre le recrutement de familles d'accueils. «La plupart des places momentanément gelées dans les institutions ont pu être ouvertes à nouveau, ce qui est une avancée notable», souligne Elodie Mason, conseillère en communication à la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ). Ces places avaient été gelées à cause de la pénurie d'éducateurs-ices dans le canton, ce qui a eu pour conséquence d'augmenter les hospitalisations sociales. «Ces hospitalisations sont une option d'urgence, transitoire, qui ont toutes leurs raisons d'être pour des situations spécifiques, par exemple lorsqu'un parent fait une tentative de suicide et que personne dans son cercle familial ne peut accueillir l'enfant», illustre la chargée de communication.

Aujourd'hui, sur les 8000 enfants suivis par la DGEJ, environ un enfant

sur dix est placé. Les autres reçoivent un encadrement socio-éducatif dans leur famille avec un soutien à la parentalité. L'année dernière, le canton lançait une vaste campagne, visant à trouver 50 familles d'accueil. Elles ont été vingt à répondre aux critères pour accueillir un enfant. «Chaque nouvelle famille d'accueil recrutée est une victoire, synonyme d'un foyer stable pour un enfant qui a besoin de protection, souvent pour de nombreuses années», se réjouit la porte-parole, en appelant les familles intéressées à se renseigner (devenir-famille-accueil-ch).

La DGEJ ne commente pas les chiffres avancés par le SSP concernant les dossiers ne pouvant être traités. Elle conteste l'affirmation selon laquelle toutes les mesures du plan d'action mis en place à la suite du rapport Rouiller n'ont pu être mises en œuvre et s'en réfère à l'état des lieux rendu par le Conseil d'Etat en juin 2022. «Même si toutes les actions n'ont pas encore porté leurs fruits, l'essentiel du plan a été suivi et d'autres démarches et projets importants nés de cette démarche

prennent aujourd'hui le relais», conclut notamment le rapport.

A Genève, les hospitalisations sociales sont également une réalité, même si le Grand Conseil a adopté en 2022 une motion pour y mettre fin. Elles ont concerné 91 enfants en 2022, 94 en 2023 et 99 en 2024. Le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) indique mettre en œuvre une série de mesures, comme du soutien à la parentalité en amont et la recherche active de familles d'accueil, pour que l'hospitalisation reste une solution de dernier recours. Les professionnelles dénoncent également un manque d'effectif chronique au Service de protection des mineurs et un épuisement du personnel.

A Fribourg, le personnel de la protection de l'enfance faisait grève l'année dernière pour les mêmes raisons et réclame aujourd'hui une convention collective de travail. Des familles d'accueil avaient également dénoncé un manque de moyens et de suivi. Fribourg n'a toutefois jamais dû recourir à des hospitalisations sociales, nous indique la Direction de la santé et des affaires sociales. I

Fruit d'une collaboration entre une artiste genevoise et des détenus purgeant de courtes peines, une installation met le doigt sur leur condition. A voir au Locle jusqu'à mi-mars

La prison prisme de la précarité

ALAIN MEYER

Neuchâtel ► L'artiste genevoise d'origine iranienne Laurence Rasti nous convie à ressentir au-travers de son installation, et par tous les pores, l'enfermement carcéral et ses affres. Accompagnés d'une précarité qui y est intimement liée. Cette double condition plombe la plupart des détenus de la prison de la Promenade à La Chaux-de-Fonds. L'artiste a décidé de s'associer avec huit d'entre eux, de jeunes hommes condamnés à de courtes peines. Mais le feu vert des autorités était nécessaire. Le ministre chargé de la Sécurité, Alain Ribaux (PLR), étant par chance également responsable de la Culture dans le canton de Neuchâtel, il a donné son aval pour ce travail auréolé en 2024 du prix de l'Enquête photographique neuchâteloise. «Un projet courageux et la première exposition de Laurence Rasti dans un lieu institutionnel», note la directrice du musée des Beaux-Arts du Locle, Federica Chiocchetti.

Artiste, pas sociologue

Dès l'entrée dans l'espace carcéral, le public est cueilli à froid par la présence d'une cellule d'un volume identique (10 m²) à celui dans lequel les détenus crouissent à la Promenade. Des citations recueillies lors de ses entretiens avec les détenus fleurissent le long des murs extérieurs. A l'intérieur apparaissent leurs portraits, mais de manière si furtive que tout voyeurisme est escamoté. «Mon installation s'inscrit dans un cadre artistique», précise Laurence Rasti. Elle prévient également qu'elle ne parle pas ici en tant que sociologue, mais comme observatrice de sujets sociétaux liés aux droits humains, discriminations, questions identitaires. «L'art pour visualiser ces



L'installation rend compte de la précarité dans laquelle baignent la plupart des personnes emprisonnées pour de courtes peines en Suisse. LUCAS OLIVET

thèmes», dit-elle. Pour éviter les stéréotypes, elle a accumulé beaucoup de données en amont. Des lectures essentielles (Angela Davis, Michel Foucault). Et agendé des rencontres avec des expert-es et théoricien-nes de la criminalisation.

En avril 2023, un premier rendez-vous a été pris avec les responsables de l'établissement de la Promenade à La Chaux-de-Fonds. «Faut aller à la prison pour comprendre», s'était convaincue alors l'artiste. «Je me suis d'abord immergée dans la partie administrative, parcourant les dossiers des détenus.» Certains, avec les noms cavariés, sont visibles à l'exposition. En les lisant, «une grosse colère en est ressortie», avoue-t-elle. Le constat que

«la grande majorité des personnes enfermées pour de courtes peines sont en situation de précarité». Incarcérées, cette situation empire encore.

Usage de sténopés

Si Laurence Rasti a pu photographier les murs extérieurs et la cour de la Promenade en captant au passage les sons environnants, elle a dû trouver un subterfuge pour que les détenus puissent créer des images par eux-mêmes. Car impossible d'organiser des ateliers à l'intérieur et pas question non plus d'introduire des appareils. Ce qui aurait obligé le personnel, déjà restreint, à délaissé d'autres tâches. L'artiste s'est donc fendue de modes d'emploi pour que les détenus réalisent depuis leurs

cellules des sténopés à partir d'une boîte à usage unique avec un trou de 2 mm pour laisser passer la lumière. Et un papier photosensible pour obtenir des images inversées. «Procédé qui fait penser au traitement des images judiciaires de jadis», relève l'artiste. Ces sténopés ont ensuite été assemblés, collés, puis présentés sous une forme installative. «Des images incroyables. Certains détenus se sont mis en scène. On voit sur d'autres l'intérieur de la cellule ou des vues sur l'extérieur», s'exclame-t-elle. En guise de rémunération pour ce travail en commun, elle a versé une somme à une organisation venant en aide aux personnes détenues.

Un ouvrage intitulé *Un mur comme horizon* accompagne cette enquête



«Une grosse colère est ressortie en parcourant les dossiers des détenus» Laurence Rasti

photographique originale qui porte le même nom. En préface, Marc Bloch, président de l'association pour la promotion de la photographie dans le canton, parle d'un résultat saisissant. «On pénètre, on vit, on respire dans un endroit qui symbolise par définition la privation de liberté», écrit-il fort justement.

En parallèle, deux autres expositions méritent également le détour aux Beaux-Arts du Locle. Celle poignante de la photographe chilienne Paz Errazuriz, dont les œuvres dévoilent l'envers du décor sous Pinochet sont exposées pour la première fois en Suisse. Au rez, l'artiste bernois Michael Günzburger rend hommage à l'impression expérimentale. I

Un mur comme horizon par Laurence Rasti, aux éditions Scheidegger & Spiess

Exposition «Prison, Protest, Prints» à voir jusqu'au 16 mars 2025 au Musée des Beaux-Arts du Locle www.mbal.ch

PUBLICITÉ

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ SYNDICALE EN SUISSE ROMANDE ET AILLEURS?

ABONNEZ-VOUS À L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

et offrez-vous un regard sur les enjeux sociaux, ici et dans le monde.



DEUX MOIS D'ESSAI GRATUIT?

- Je souhaite recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 2 mois.
- Je souscris un abonnement standard à 60 fr. par an.
- Je souscris un abonnement de soutien à 100 fr. par an.

Nom, prénom, adresse

À retourner à *L'Événement syndical* · pl. de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
ou à forum@evenement.ch · evenement.ch/abonnement · tél. 021 321 14 60

L'UDC progresse, le PLR perd des plumes

Valais ► Lors des élections communales valaisannes de ce dimanche, l'UDC est entrée dans les exécutifs de deux villes supplémentaires. A l'échelle du canton, le PLR perd des plumes et le Centre regagne du terrain.

Sion conserve sa composition avec 3 PLR, 3 Centre, 1 UDC et 1 Vert. Stabilité également à Brigue (3 Centre, 2 UDC, 1 PLR, 1 PS) et Viège (6 Centre, 1 PLR, 1 PS, 1 UDC).

A Sierre, l'UDC fait son entrée dans l'exécutif au détriment du PLR (1) qui perd un autre siège en faveur du Centre (4). Le PS (2) et les Vert-e-s (1) conservent les leurs.

A Martigny, l'UDC chipe un siège au Centre (2). Dans ce bastion libéral-radical, le PLR conserve ses 5 sièges, le PS garde le sien.

A Monthey, le PLR gagne un siège au détriment du Centre. La ville se retrouve donc avec 4 PLR, 2 PS, 1 Centre et deux élus de la liste Monthey Demain sur laquelle se présentait le sortant UDC. A noter que Monthey Demain se définit comme un mouvement «sans étiquette politique, ni affiliation».

Sur l'entier du canton, l'UDC progresse, notamment dans le Valais romand (+7). Il entre dans les villes. «notre objectif historique» et ajoute avoir aussi «renforcé son ancrage local».

De son côté, le Centre du Valais romand est «très satisfait» de son gain de 7 sièges. «Nous gagnons dans des communes où l'on ne s'y attendait pas comme à Sierre, Crans-Montana ou encore Nendaz», précise Vincent Baud, secrétaire général de la formation. Le Centre (ex-PDC) comptait notamment sur sa nouvelle appellation pour reprendre du poil de la bête.

Le PLR régresse de 15 sièges dans le Valais romand. Il reste toutefois bien implanté dans les villes à Martigny et Sion. Il parvient aussi à gagner un siège à Monthey.

«On est plutôt satisfait, car nous gagnons des sièges là où nous le souhaitions», relève ainsi son président Vincent Pravat. Au niveau des villes, le point noir est à Sierre, où le PLR a per-

du un siège. «Nous allons analyser les raisons de cette perte», affirme-t-il.

A gauche, on déplore la perte de quatre sièges. A Nendaz, celui de Sarah Constantin, cheffe de groupe au Grand Conseil, a été «une grosse surprise», indique le président du PS du Valais romand Clément Borgeaud.

Les Vert-es, qui avaient fait un tabac en 2020, se maintiennent (-1). Le coprésident de la formation Philippe Cina se dit «content» d'avoir conservé «grosso modo» le nombre de sièges gagnés il y a quatre ans, même si «une analyse plus détaillée révélera sans doute un recul au niveau du pourcentage de voix». Il se dit aussi «plutôt inquiet» de constater le gain des forces conservatrices, le Centre et l'UDC. «Le climat géopolitique influence même les communales», constate-t-il. Enfin, le parti Vert'libéral, dernier arrivé sur la scène politique valaisanne, a conservé ses deux sièges.

ATS

JURA

SUBSIDES AUGMENTÉS

Le Gouvernement jurassien a décidé d'augmenter en 2025 le supplément accordé aux familles avec un faible revenu professionnel, en lien avec la hausse des primes maladie. Le canton, qui va connaître la troisième plus grande augmentation (+8,9%) de Suisse l'an prochain, a introduit de nouvelles dispositions pour éviter de devoir faire croître son budget. **ATS**

LAUSANNE

PHOTO ELYSÉE EXPOSE LE TRAVAIL DE GILES DULEY

Dans le cadre de la Conférence d'action sur les mines en Ukraine qui se déroulera les 17 et 18 octobre à Lausanne, Photo Elysée accueille mercredi l'exposition «Objets de Mort» du photographe de guerre Giles Duley. Constituée de 20 photographies grand format présentées sur l'esplanade de Plateforme 10, elle se veut un témoignage sur le drame des mines antipersonnel. Une rencontre publique est organisée jeudi de 16h30 à 18h autour de l'exposition et du photographe britannique, avec la présence du conseiller fédéral Ignazio Cassis. **ATS**

Recours contre des affiches près du pont du Mont-Blanc

Votation ► La votation du 24 novembre en Ville de Genève sur le crédit de 54.6 millions de francs destiné à la réalisation de la passerelle piétonne en amont du pont du Mont-Blanc est visée par un recours. Le MCG a saisi la justice au sujet des affiches explicatives installées par la Municipalité et qui violeraient la garantie des droits démocratiques.

Le MCG a déposé jeudi un recours auprès de la Chambre constitutionnelle, indique vendredi le parti dans un communiqué. Le MCG estime que les panneaux sur le projet de passerelle installés sur place par la Ville ainsi que les informations sur son site internet violent la garantie des droits politiques. Il s'agit de propagande, selon le MCG.

«Pour empêcher que le vote soit faussé, le MCG a d'abord mis en demeure le Conseil administratif de retirer les panneaux placés au Pont du Mont-Blanc», relève le parti. Ces panneaux n'ayant

pas été enlevés, le MCG a saisi la justice. Dans son recours, le MCG demande une annulation et un report de la votation du 24 novembre.

Posées aux deux extrémités du pont, ces affiches donnent des explications sur le projet de passerelle. Cet ouvrage métallique doit permettre de séparer les piétons du reste du trafic, de supprimer un trottoir sur le pont du Mont-Blanc et de créer une nouvelle piste cyclable bidirectionnelle.

Les opposants doutent de l'utilité de l'ouvrage en matière de mobilité et craignent son impact écologique. Un crédit de 54,6 millions de francs a été attaqué par référendum qui a été lancé par des citoyens et par l'association SOS Patrimoine CEG. Au Conseil municipal, le crédit avait été accepté à une large majorité, à l'exception du MCG et de membres d'Ensemble à gauche. **ATS**

FESTIVAL

CARAMBOLE VA CÉLÉBRER LE CIRQUE

Dédié aux arts du cirque, le festival Carambole aura lieu du 25 au 27 octobre à Planles-Ouates. Cette manifestation organisée par le collectif Les Boutures est ouverte aux adultes, aux enfants, aux professionnels et aux amateurs. Au programme: des ateliers, des spectacles et une grande parade. Considéré comme l'un des meilleurs jongleurs actuels, l'artiste Wes Peden se produira vendredi soir avec son spectacle «Rollercoaster». Cet Américain, qui a décroché plusieurs records du monde, est une figure de proue de la jonglerie contemporaine. Plusieurs compagnies suisses et internationales présenteront des spectacles pendant ces trois jours de festival. **ATS**

Second tour: résultat attendu pour une très faible participation

Cour des comptes ► Pierre-Henri Pingeon et Laurent Thurnherr ont été élus dimanche aux postes, respectivement de magistrat titulaire et suppléant, lors du deuxième tour de l'élection de la Cour des comptes. Ce scrutin n'a pas mobilisé les électeurs: le taux de participation a atteint seulement 15,92%.

Les magistrats entreront en fonction pour six ans en janvier 2025, en même temps que les quatre autres élus au premier tour le 22 septembre dernier. Tous font partie de la liste commune du PLR, du Centre, du PS et des Vert-e-s.

L'expert-comptable Pierre-Henri Pingeon (PLR) obtient 18 520 voix. L'indépendant et ex-procureur fédéral Félix Reinmann est deuxième avec 15 599 voix. Le Vert libéral Mark Brendow arrive en dernier avec 7063 voix.

Le poste de suppléant revient au PLR Laurent Thurnherr (24 299 voix). Cet avocat devance très largement Sandra

Golay (15 087 voix) qui était présentée par le mouvement Libertés et justice sociale.

La Cour des comptes nouvellement élue est donc au complet. Les trois sièges de titulaires seront occupés par Sophie Forster Carbonnier (Les Vert-es), l'actuelle présidente de l'institution qui se représentait, Fabien Mangilli (PS) et Pierre-Henri Pingeon. Les trois suppléants sont Nathalie Brender (Le Centre), Frédéric Varone (PS) qui se représentait, et Laurent Thurnherr.

Ce deuxième tour n'a pas mobilisé les foules. La faible participation s'explique notamment par le fait que cette élection n'était pas groupée avec d'autres objets de votation, indique la chancellerie. Le taux le plus bas enregistré ces dernières années était de 27,8% en novembre 2012. Il s'agissait déjà d'une élection de la Cour des comptes.

ATS

L'Association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport a déposé un recours contre la convention d'objectifs 2024-2029 qui lie l'aéroport au canton

Bras de fer entre communes et aéroport

MARC LALIVE D'EPINAY

Justice ► Les voisines de l'aéroport sont à bout et le font savoir. Dans un communiqué de presse dévoilé vendredi, l'Association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport international de Genève (ATCR-AIG) dénonce le peu de considération du Conseil d'Etat et de la direction de Cointrin pour les habitant-es des communes riveraines. Elle déplore le manque d'objectifs clairs de réduction des nuisances générées par l'activité de la plateforme aéroportuaire. «La convention d'objectifs 2024-2029 entre l'Etat de Genève et l'Aéroport ne respecte ni la volonté populaire, ni la loi», gronde Mathias Buschbeck, président de l'ATCR-AIG et conseiller administratif de Vernier. Selon l'association, cette convention contiendrait en effet uniquement des incitations et non pas des mesures concrètes pour lutter contre les nuisances.

L'ATCR a donc déposé un recours contre la validation de cette convention d'objectif auprès de la Chambre administrative de la Cour de justice du canton de Genève.

Convention «cassée»?

«Alors que nous espérons des améliorations de la situation après notre victoire dans les urnes en 2019 et la modification de la loi, notamment une réduction des vols de nuit, nous n'avons malheureusement constaté aucun changement. Au contraire, l'année passée ce ne sont pas moins de 9618 mouvements qui ont été enregistrés sur le tarmac entre 22 heures et 6 heures du matin, soit plus de 26 par nuit en moyenne!», déplore vivement Mathias Buschbeck.

Avec ce recours, l'association des communes riveraines espère



L'association des communes riveraines espère que la convention entre l'aéroport et le canton soit «cassée». KEYSTONE

que la convention soit «cassée». «Nous avons demandé à être associés à cette nouvelle convention de prestation entre l'Etat de Genève et l'Aéroport de Genève, poursuit Mathias Buschbeck. Nous avons essuyé un surprenant refus de Nathalie Fontanet, la magistrate de tutelle.» Selon lui, la conseillère d'Etat considère que l'association n'est pas un interlocuteur privilégié. Car la loi ne prévoit en effet pas de consultation au sens large des associations de riverain-es, notamment, par les autorités. Un formalisme excessif considère le magistrat verniolan. «Avec Monsieur Dal Busco, nous avions au moins un espace de dialogue et nous pouvions discuter sereinement. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas», regrette-t-il. «Avec l'arrivée de trois personnalités du PLR à la tête de l'aéroport (ndlr:

la conseillère d'Etat Nathalie Fontanet, le président du Conseil d'administration, Christian Lüscher, et le nouveau directeur général, Gilles Rufenacht) nous assistons à une régression, à un raidissement des relations.»

Santé, aménagement et enjeux financiers

Karen Guinand, membre du comité directeur de l'association et adjointe au maire de Genthod, juge fâcheux et problématique que les communes touchées par les nuisances de l'aéroport ne soient pas plus écoutées et respectées par le Conseil d'Etat. «Genthod est la commune qui, en 2019, a le plus majoritairement voté en faveur de l'initiative 'Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève'. Or, il faut que cette décision populaire soit suivie

d'effet. Les autorités se doivent de respecter la loi.» D'autant, estime Karen Guinand, que les Genthosiennes et Genthosiens subissent les nuisances de plein fouet. Et depuis trop longtemps. «Les habitants de la commune sont triplement touchés: dans leur santé tout d'abord, puis en termes d'aménagement, puisque 80% du territoire de Genthod est en zone inconstructible à cause des courbes de bruit. Et troisièmement, cela a un impact financier important puisque les propriétaires voient leur bien foncier dévalué.»

Fondée en 2002, l'association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport international de Genève regroupe des collectivités publiques du canton de Vaud et Genève et également françaises de l'Ain et de Haute-Savoie. Soit en tout seize

communes genevoises, trois du côté vaudois, huit communes de l'Ain et deux communes de Haute-Savoie. Ce qui représente environ 180 000 habitant-es. Son objectif est «la protection des populations riveraines de l'aéroport contre le bruit excessif et les autres nuisances liées à l'exploitation de l'aéroport, telles les pollutions atmosphériques et les gaz à effet de serre», explique l'association.

Qu'en pense la conseillère d'Etat? Comme une procédure judiciaire est en cours, «le Département des finances n'est pas en mesure de commenter», fait savoir son service de communication. Il faudra pour cela attendre la décision du tribunal.

La justice dira si les autorités genevoises doivent revoir leur copie et donc proposer une nouvelle convention d'objectifs. **1**

LANCY

LA PATINOIRE DU TRÉFLE BLANC PREND DU RETARD

Initialement prévue pour décembre 2028, la mise en service de la future patinoire du Tréfle-Blanc à Lancy est envisagée pour la saison 2030. Ces quinze mois de retard ne sont pas exceptionnels pour un projet de construction de cette envergure, assure le canton. Un crédit de 138 millions de francs est prévu pour la réalisation de l'infrastructure. **ATS**

HÔPITAL DE LA TOUR

ACCORD TROUVÉ AVEC GROUPE MUTUEL

Le Groupe Mutuel et l'Hôpital de La Tour à Meyrin ont trouvé un accord tarifaire. Les hospitalisations des assurés bénéficiant d'une couverture complémentaire en privé et en semi-privé sont à nouveau prises en charge depuis le 1^{er} octobre. Le Groupe Mutuel avait dénoncé la convention qui le liait à l'établissement suite à un différend sur la facturation des prestations hôtelières et cliniques. Les assurés en privé et en demi-privé n'étaient plus remboursés pour les soins dans cet établissement depuis le 1^{er} mai. **ATS**

HUG

UNE FEMME NOMMÉE DIRECTRICE MÉDICALE

La professeure Klara Pósfay Barbe a été nommée directrice médicale des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) lors d'une séance extraordinaire du conseil d'administration de l'institution. Elle succède à Arnaud Perrier qui prend sa retraite à la fin de l'année. «Cette nomination marque un tournant historique, puisque la professeure Pósfay Barbe devient la première femme médecin à prendre la tête de la direction médicale d'un hôpital universitaire en Suisse», indiquent vendredi les HUG. Elle entrera en fonction au 1^{er} janvier 2025. **ATS**

La discrétion règne autour de la mise en œuvre de l'arrêt des juges de Strasbourg du 9 avril dernier

La Confédération fait profil bas

SEVAN PEARSON

Aînées pour le climat ▶ Le Conseil fédéral semble cultiver une certaine discrétion dans son bras de fer avec les Aînées pour le climat. Petit rappel: le 9 avril 2024, la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg, condamne la Suisse pour inaction climatique. Dans les semaines qui suivent, cette décision provoque une véritable tempête dans le monde politique helvétique. En juin, le parlement adopte ainsi une déclaration stipulant que la Suisse respecte déjà l'arrêt et n'a donc pas à y donner suite.

Depuis, c'est plutôt silence radio sur cette affaire. Le Conseil fédéral remet en catimini le 4 octobre son rapport au Comité des ministres du Conseil de l'Europe, chargé d'examiner la mise en œuvre de l'arrêt. Le délai courait cependant jusqu'à mercredi dernier, et les principaux acteurs de l'affaire s'attendaient à une déclaration officielle à ce moment-là.

«Mardi, nous étions en train de préparer ce que nous allions communiquer le lendemain. Or nous avons découvert avec surprise que le Conseil fédéral avait envoyé son rapport en toute discrétion quelques jours avant, sans rien communiquer, pas même aux Aînées ou à nous, leur équipe juridique», témoigne Raphaël Mahaim, conseiller national vert vaudois et l'un des avocats des Aînées.

Le communiqué du 28 août Interpellé à ce sujet, l'Office fédéral de la justice, qui gère le dossier au nom du gouvernement, rappelle que le Conseil fédéral a défini sa position quant à l'arrêt le 28 août déjà et qu'il a publié un communiqué de presse à ce moment-là. Mais le même jour, l'attention médiatique était captée par l'annonce d'un possible retour du nucléaire en Suisse. L'Office fédéral de la justice n'a visiblement pas jugé nécessaire d'annoncer que le rapport était disponible sur le site de la Cour européenne des droits de l'homme depuis le 4 octobre.

La porte-parole Ingrid Ryser se contente de souligner que les «documents relatifs à l'exécution des arrêts définitifs de la Cour européenne des droits de l'homme sont toujours publiés par le Comité des ministres. Cela correspond à la procédure habituelle – comme dans le cas présent.»

Pour le conseiller aux Etats Mauro Poggia (mcg, GE), qui a voté en faveur de la déclaration critique adoptée par le parlement au mois de juin, cette discrétion s'explique peut-être par la peur du Conseil fédéral de voir la Suisse quitter la Cour européenne des droits de l'homme. Car une motion en ce sens a été déposée à Berne en avril dernier et le gouvernement a pris récemment position contre ce texte.

En revanche, le Conseil fédéral a soutenu une autre mo-



Les Aînées pour le climat ont attaqué la Suisse pour inaction climatique et ont obtenu gain de cause le 9 avril auprès de la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg. KEYSTONE

tion (dite Caroni), qui a obtenu une majorité au parlement début septembre. Elle demande au gouvernement de faire officiellement part de son mécontentement aux juges de Strasbourg. «J'ai été surpris que le Conseil fédéral soutienne une telle motion, qui lui impose une démarche claire et contraire à la séparation des pouvoirs», critique le sénateur genevois, qui indique avoir voté contre ce texte.

«Surveillance soutenue» Mais ce n'est pas tout: un autre événement est passé quasi inaperçu. En juin, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a décidé de placer l'affaire des Aînées sous «surveillance soutenue». De quoi s'agit-il? Le

Comité, chargé de vérifier la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, opte pour cette procédure lorsque des affaires «requièrent une attention prioritaire en raison de leur nature ou des questions complexes qu'elles soulèvent, y compris les affaires qui posent des problèmes structurels majeurs et/ou complexes, tels qu'identifiés par la Cour ou le comité», détaille le porte-parole Andrew Cutting.

En pratique, les affaires placées dans cette catégorie sont examinées par le Comité des ministres lors de ses réunions «droits de l'homme», qui se tiennent quatre fois par an. «Elles diffèrent en cela des affaires en procédure standard, qui impliquent généralement



«Nous avons découvert que le Conseil fédéral avait envoyé son rapport en toute discrétion»

Raphaël Mahaim

uniquement une surveillance par procédure écrite par le comité et des contacts bilatéraux entre les autorités et le Secrétaire du Conseil de l'Europe», précise le responsable.

Les pays à la démocratie bien enracinée sont peu nombreux à figurer sur la liste des affaires placées sous surveillance soutenue. Il est donc étonnant d'y trouver la Suisse, aux côtés de la Hongrie, de la Serbie, de la Roumanie, de l'Ukraine ou encore de la Turquie, pour ne citer que quelques exemples. L'explication de la Cour européenne des droits de l'homme? «Dans ce cas particulier, le comité a décidé de suivre l'affaire sous la procédure de surveillance soutenue en raison de sa complexité. Cette dernière est

étayée par l'arrêt de la Cour lui-même, qui souligne que le réchauffement et le changement climatique posent des questions et des défis sans précédent, caractérisés par un degré élevé de complexité», répond Andrew Cutting.

Réaction à la déclaration?

Une autre question se pose. Le 5 juin, le Conseil des Etats adoptait la déclaration critiquant l'arrêt du 9 avril. Le Conseil national lui emboîtait le pas une semaine plus tard. Or, le Comité des ministres a décidé de placer l'affaire des Aînées sous surveillance soutenue lors de sa séance du 11 au 13 juin. Une conséquence de la déclaration? «Une telle décision du comité est fondée uniquement sur les caractéristiques inhérentes à une affaire», réagit diplomatiquement Andrew Cutting.

Même ton du côté de l'Office fédéral de la justice. «Au vu de l'écho qu'a eu l'arrêt du 9 avril 2024 en Suisse – mais aussi à l'étranger –, cette classification n'a rien d'exceptionnel», tempère ainsi la porte-parole Ingrid Ryser.

Pour Raphaël Mahaim, la décision de placer la Suisse sous surveillance soutenue est peut-être liée aux «réactions pitoyables exprimées dans notre pays» après l'arrêt. «Je ne peux pas m'empêcher de le penser, en tout cas.»

Ce qui est certain, c'est que cette décision fâche Mauro Poggia. «Placer la Suisse sous surveillance soutenue est une décision infondée et déplacée, qui trahit une réaction que l'on pourrait qualifier de puérile. Je ne pense pas que la Suisse mérite d'être ainsi pointée du doigt.»

Une feuille de route critiquée

Le Conseil fédéral a récemment indiqué au Comité des ministres du Conseil de l'Europe comment il compte appliquer l'arrêt du 9 avril sur le climat.

Le 4 octobre, le Conseil fédéral a remis sa feuille de route au Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Cette instance est chargée de suivre la mise en œuvre de l'arrêt du 9 avril, qui a vu la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) condamner la Suisse pour inaction climatique.

Premier constat: le document remis s'intitule «Bilan d'action» et reprend la position du gouvernement exprimée le 28 août dans un communiqué de presse, selon laquelle la Suisse se conforme déjà de facto à l'arrêt. «Ce terme de «bilan d'action» montre que le gouvernement ne fait que redire ce qu'il a déjà dit, tout en affirmant déjà appliquer l'arrêt. Ce n'est pas un plan de mesures. Cela me laisse sans voix», s'énerve Anne Mahrer, coprésidente des Aînées pour le climat, l'association qui avait saisi la CEDH.

Dans les faits, le document résume la politique climatique suisse actuelle et les objectifs fixés dans la loi, à savoir une diminution de 50% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport à 1990 et le zéro net d'ici à 2050.

Mais cela ne convainc pas Anne Mahrer. «Le Conseil fédéral reproche à la CEDH de ne pas avoir tenu compte des nouvelles lois sur le climat (adoptées ces derniers mois, ndlr) dans son arrêt. Mais le gouvernement, sous couvert d'économies, sabre dans le programme bâtiments et dans les subventions aux trains de nuit, mais n'hésite pas à proposer des mégaprojets autoroutiers. C'est exactement ce qu'il ne faut pas faire», tempête la Genevoise.

Un constat partagé par Raphaël Mahaim, conseiller national vert vaudois et l'un des avocats des Aînées. «Ce document n'annonce pas des mesures futures, mais relève d'une sorte d'inventaire à la Prévert.» La seule exception: le Conseil

fédéral donne quelques détails sur sa politique climatique entre 2025 et 2030, lacune qui avait été critiquée par les juges de Strasbourg.

Pas de quoi satisfaire l'homme de loi, qui dénonce en outre l'absence d'un «vrai» budget CO₂, à savoir une estimation des quantités de gaz à effet de serre que la Suisse peut encore émettre tout en ayant encore une chance de limiter le réchauffement à 1,5 degré. «Le Conseil fédéral s'est basé sur la trajectoire suisse de réduction des émissions pour estimer le solde encore disponible. Or il aurait fallu adopter une logique inverse: quelle part de CO₂ peut-elle être encore émise pour respecter l'accord de Paris?» s'agace Raphaël Mahaim.

Réponse de l'Office fédéral de la justice (OFJ), qui gère le dossier: différents critères peuvent être utilisés pour établir un budget carbone. «Aucune méthode n'a encore été établie au niveau international», si bien que l'accord de Paris «ne prescrit pas le calcul de tels budgets». **SP**

La Suisse est épinglée

Loup ► La Suisse se fait taper sur les doigts par le bureau de la Convention de Berne pour sa politique en matière de loup. Tիրer préventivement ces canidés en raison de «dommages potentiels» constitue une interprétation erronée de ce texte préservant la vie sauvage.

Seuls des graves dommages provoqués par Ysengrin peuvent conduire à des tirs de loups, rappelle le bureau. La Convention de Berne est un traité de droit international du Conseil de l'Europe qui vise à protéger la faune sauvage. L'association suisse de protection du loup CHWolf a déposé en décembre 2023 auprès d'elle un recours visant la politique suisse de régulation du loup.

Dans sa lettre, le bureau se montre préoccupé par des

contrôles inexacts des dommages causés par les loups. Autre motif d'inquiétude: le seuil fixé par le Conseil fédéral pour le nombre de meutes en Suisse. Il est jugé «arbitraire». Ajouté au possible effet cumulatif d'une politique de régulation «politiquement motivée», ce seuil de douze meutes pourrait conduire à un abattage à grande échelle.

La présidente de CHWolf voit elle aussi une motivation politique derrière ces tirs. Christina Steiner considère que la politique de régulation ne repose pas sur des bases scientifiques. Les bases juridiques pour les tirs préventifs font partie de la loi révisée sur la chasse. Elles sont entrées en vigueur en novembre 2023 pour une durée limitée. **ATS**

WALD

DES COUPS DE FEU

Une dispute entre plusieurs personnes devant une église à Wald (ZH) s'est terminée par des coups de feu tirés par un Italien de 41 ans. Ses tirs ont légèrement blessé un homme âgé de 46 ans. L'auteur présumé a été arrêté. **ATS**

BERNE

ADOS AU VOLANT ARRÊTÉS

Deux adolescents âgés de 14 et 16 ans ont tenté de semer la police bernoise au volant d'un véhicule après avoir fui un contrôle en ville de Berne. Ils ont été arrêtés en banlieue par un barrage de police. Des investigations supplémentaires ont révélé que leur véhicule était déclaré volé. **ATS**

Deux Afghans renvoyés

Expulsion ► Pour la première fois depuis 2019, la Suisse a expulsé deux Afghans vers leur pays.

La Suisse a expulsé vers Kaboul deux Afghans condamnés par un jugement définitif. Il s'agit de la première expulsion vers l'Afghanistan depuis 2019, a confirmé dimanche à Keystone-ATS un porte-parole du Département fédéral de justice et police.

Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) a informé vendredi les cantons de l'expulsion des deux hommes, rapporte le *Sonntagsblick*, à l'origine de l'information. Il s'agit de délinquants qui représentent un problème pour la sécurité intérieure de la Suisse, a déclaré au journal le vice-directeur du SEM Vincenzo Mascioli.

Le SEM ne souhaite pas préciser si les Afghans étaient accompagnés. De même, le secrétariat reste flou sur les dates des renvois, qui se sont déroulés ces derniers «jours/semaines».

Avant le vol, les deux Afghans auraient reçu 500 francs d'«argent de poche» en espèces de la part des autorités suisses pour les aider à démarquer. Le porte-parole précise que cet argent n'a rien à voir avec l'aide au retour, dont sont exclues les personnes criminelles.

D'autres expulsions doivent maintenant suivre «le plus rapidement possible», poursuit M. Mascioli. Selon le *SonntagsBlick*, 13 Afghans considérés comme de dangereux criminels se trouvaient dernièrement en Suisse. La date de l'expulsion dépend de différents facteurs. **ATS**

Le portable a remplacé le livre

Enquête ► Le téléphone portable a remplacé le livre sur la plupart des tables de chevet des Suisses. Près de 60% d'entre eux ne s'endorment pas sans leur mobile, selon une enquête menée par Ikea. Ce taux explose chez les 18-39 ans, passant à 79%.

Le livre est quant à lui privilégié chez la moitié des Tessinois, 46% des Romands et 38% des Alémaniques. L'enquête publiée dimanche révèle en outre des habitudes insolites. Ainsi, plus d'un quart des Tessinois dorment avec un animal de compagnie. Le reste de la Suisse est plus réticent, ce taux passant à 9% chez les Alémaniques.

Le sondage montre aussi que sept personnes sur dix souhaitent avoir un meilleur sommeil. **ATS**

ANALYSE

Un camouflet pour la direction de l'UDC



La présidence de l'UDC s'est pris un camouflet samedi à Aarau. L'assemblée des délégués du premier parti de Suisse l'a désavoué en recommandant un large oui au projet de financement uniforme des prestations de soins (EFAS), à près de trois contre un (248 à 90).

Sa direction tricéphale militait ouvertement contre ce projet, qui ne devrait pas permettre de freiner l'explosion des primes-maladie, selon elle. Le président Marcel Dettling, la vice-présidente Magdalena Martullo-Blocher et le chef de groupe parlementaire Thomas Aeschi s'étaient clairement engagés en ce sens. L'événement n'a rien d'anodin dans un parti aussi hiérarchique.

Un héros genevois

Le héros de la journée se nomme Thomas Bläsi, un Genevois encore peu connu sur la scène fédérale, qui a débarqué l'an dernier seulement au Conseil national. Il a réussi à convaincre ses camarades que cette réforme était «dans l'ADN du parti», comme il l'a soutenu devant les délégués. Pour rappel, le projet veut instaurer une répartition uniforme des frais de santé entre cantons et assureurs pour le domaine ambulatoire et stationnaire, ainsi que pour les soins de longue durée.

Un Welche urbain qui terrasse la direction de ce parti profondément alémanique et campagnard? L'histoire ne manque pas de piquant. Mais sans vouloir écorner les mérites de Thomas Bläsi, sa verve seule n'aurait pas suffi à retourner ainsi l'assemblée.

Les derniers jours avant l'assemblée ont été agités. C'est ainsi qu'a surgi une lettre ouverte signée par les six conseillers d'Etat UDC responsables de la Santé dans leur canton respectif appelant leurs troupes à soutenir la réforme. Par-



mi eux, la médiatique Zurichoise Natalie Rickli, mais aussi le Bernois Pierre Alain Schnegg et le Fribourgeois Philippe Demierre.

Le véritable tournant est venu vendredi, de la part de Christoph Blocher en personne. Blotti dans sa tanière d'Herrliberg (ZH), le vieux lion, qui célébrait ce jour-là son 84^e anniversaire, a adressé un coup de griffe à la direction du parti, et donc aussi à sa propre fille, en appelant à voter oui à EFAS sur sa chaîne privée, Teleblocher. Il lui a offert en réalité une belle leçon, montrant que malgré son âge, il restait le maître stratège incontesté du parti.

Sentant la rébellion monter et la défaite probable, le président Marcel Dettling a tenté une dernière manœuvre samedi à Aarau en proposant la liberté de vote sur cet ob-

Le vieux lion Christoph Blocher a adressé un coup de griffe à la présidence du parti

jet. Il estimait qu'il fallait éviter de donner l'image d'un parti déchiré. Cela n'aura abouti qu'à un camouflet supplémentaire, puisque sa base a balayé l'idée (241 à 93).

Le précédent électrique

Cette affaire a connu un précédent. Le jour même où il a été intronisé à la présidence du parti, en mars dernier, le Schwytzois avait tenté et réussi un premier coup de force en poussant l'assemblée des délégués à rejeter le projet de réforme sur l'approvisionnement en électricité. Or, non seulement ce projet était porté par le ministre du parti Albert Rösti, mais le Bernois avait contribué comme parlementaire à forger le compromis soumis au peuple en juin. Et tous les spécialistes du dossier à l'UDC soutenaient également la réforme.

Le président de l'UDC Marcel Dettling a vécu une journée compliquée devant ses troupes réunies samedi à Aarau.
KEYSTONE

Le sens de ce coup de force reste toutefois un mystère. L'UDC n'a pas vraiment existé dans la campagne des opposants issus essentiellement du camp environnemental. Et le peuple a très largement approuvé ce projet (68,7% de oui).

Scénario un peu différent lors des votations populaires de septembre. Les organes de l'UDC étaient unis derrière la réforme du 2^e pilier. Mais la base du parti, d'après un sondage, a rejeté à près de 70% ce projet dans les urnes, ce qui explique son piètre score final (67,1% de non).

Une autorité mise à mal

Cela fait tout de même beaucoup de désaveux pour un président qui n'est en place que depuis sept mois. «Je ne pense pas que ce soit un problème de gouvernance. C'est le signe que nous sommes un parti démocratique et non stalinien», confiait samedi au micro de la Télévision romande Jean-Luc Addor.

Belle tentative de diversion de la part du Valaisan. Mais l'autorité du nouveau président ne peut que ressortir affaiblie de cette aventure. D'autant plus que tout le monde a pu observer qu'il y a de la friture sur la ligne entre la direction du parti et celui qui, à 84 ans, reste son maître à penser incontesté, le retraité d'Herrliberg.

Pour Marcel Dettling, c'est un sérieux coup de semonce. Il pourra se consoler en se disant que la désunion du parti porte sur des thèmes certes importants (l'énergie, les assurances sociales et la santé), mais qui n'appartiennent pas au noyau dur de sa doctrine. C'est autour de ses thèmes fétiches de l'immigration, de la sécurité et de la politique européenne que le premier parti de Suisse fédère ses électeurs.

Et à ce sujet, l'UDC a montré une nouvelle fois samedi à Aarau une belle unité derrière son initiative populaire «Pas de Suisse à 10 millions d'habitants», décrite par le chef du groupe parlementaire Thomas Aeschi comme «la solution à presque tous les problèmes de la Suisse». A quoi bon se déchirer sur la santé quand on détient la panacée? **PHILIPPE CASTELLA**

Stadler mal pris à Minsk?

Démenti ▶ Le Gouvernement biélorusse souhaiterait s'approprier l'usine Stadler dans la capitale Minsk et chercherait un partenaire russe pour en assurer le fonctionnement, selon l'agence de presse officielle Belta, citée vendredi par les journaux de Tamedia. Le groupe thurgovien affirme qu'il s'agit de spéculations.

Ministre des Transports, Alexej Ljachnowitsch s'est exprimé devant le Parlement biélorusse, faisant savoir que son pays «travaille en collaboration avec la Fédération de Russie au rétablissement de la production chez Stadler Minsk», selon la dépêche de Belta. La création d'une coentreprise avec une société russe constitue l'une des options envisagées afin de «rétablir la production» sur le site.

Les médias biélorusses proches du pouvoir ont évoqué le constructeur russe de matériel ferroviaire Transmashholding et le groupe Dinara, plus modeste, comme partenaires et repreneurs potentiels de l'usine Stadler. Tamedia, qui cite l'opposant biélorusse en exil et ancien ministre Pavel Latuschka, affirme que Stadler ne pourrait que difficilement refuser une «offre» du régime du président Alexandre Loukachenko.

Le constructeur suisse de matériel roulant dément ces rumeurs. «Dès le début de l'année, Stadler a pris des mesures de sécurité», souligne le patron Peter Spuhler, cité dans une prise de position écrite. Il rappelle que son entreprise «a toujours respecté à 100% les sanctions». **ATS/AWP**

Séjour outre-Atlantique pour se former

Perfectionnement ▶ Un nouvel accord est signé avec les Etats-Unis pour des échanges de stagiaires.

Les jeunes suisses et américains pourront séjourner dans le pays partenaire, pour une durée limitée, afin d'améliorer leurs compétences dans le domaine professionnel ou académique. La Suisse et les Etats-Unis ont signé vendredi à Berne un nouvel accord relatif à l'échange de stagiaires et de jeunes professionnels.

L'accord, qui entrera en vigueur le 30 novembre, s'adresse aux jeunes de 18 à 35 ans de nationalité suisse, explique le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) dans un communiqué. Les participants devront être soit en formation, soit titulaires d'un

diplôme professionnel ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Les personnes qui ne rempliront pas ces conditions pourront également être éligibles, mais elles devront avoir une certaine expérience professionnelle. Elles devront notamment chercher à compléter leurs études ou à se perfectionner dans leur domaine de spécialisation, précise le SEM. Que ce soit dans un pays ou dans l'autre, il sera autorisé de séjourner douze mois au maximum. Toutefois, il sera possible de prolonger le séjour de six mois.

Cet accord remplace celui datant de 1980. Dans les années 1980 et au début des années 1990, plus de 100 personnes de chacun des deux pays

ont bénéficié chaque année d'un échange de ce type. Cependant, depuis les années 2000, leur nombre n'a cessé de baisser, en raison notamment de l'évolution des conditions d'octroi de visas pour les Etats-Unis.

Avec le nouvel accord, l'obtention de visas pour les jeunes qui sont ressortissants des deux pays est facilitée et le programme d'échange devient accessible à un plus large groupe de personnes, comparé à l'accord de 1980. Le Secrétariat d'Etat aux migrations salue en outre le fait que les participants pourront améliorer leurs connaissances linguistiques, culturelles et sociales. La Confédération a déjà conclu des accords d'échanges de stagiaires avec plusieurs pays

dans le monde entier: l'Argentine, l'Australie, le Chili, le Japon, le Canada, Monaco, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la Russie, l'Afrique du Sud, l'Ukraine, la Tunisie et l'Indonésie. Des accords existent aussi avec les Etats membres de l'Union européenne, mais ils ne sont plus appliqués puisque l'accord sur la libre circulation des personnes offre des conditions plus favorables.

Près de 40 000 Suisses ont pu travailler temporairement à l'étranger en tant que stagiaires depuis la conclusion du premier accord en la matière, avec la Belgique en 1936, chiffre le SEM. A l'inverse, plus de 58 000 stagiaires étrangers ont découvert le monde du travail helvétique. **ATS**

La société du géant jaune biffe des emplois et diminue le temps de travail de certains salariés

Carpostal ne claironne plus

MAUDE BONVIN

Transports publics ▶ Au moment où Carpostal célèbre les 100 ans de son emblématique klaxon, l'ambiance n'est pas à la fête chez les employés. La Poste a annoncé vendredi une septantaine de suppressions d'emploi dans son unité de services de mobilité. Cette unité compte 3750 salariés. Jusqu'à 200 travailleurs pourraient par ailleurs être affectés par un changement de tâches, de salaire ou de taux d'occupation.

Si ce plan de restructuration concerne en premier lieu le personnel administratif à Berne, d'autres régions de Suisse pourraient partiellement être impactées. Le géant jaune n'en dit pas plus à ce propos.

Quant aux chauffeurs de cars, ils ne sont pas visés par cette réduction de voilure qui doit intervenir au plus tard en août 2025. «Les horaires des transports ne seront pas réduits», indique l'entreprise, propriété de la Confédération.

Si des licenciements ne sont pas exclus, la société compte aussi sur des départs naturels. Un plan social est prévu. Pour le moment, une procédure de consultation a lieu auprès du personnel afin qu'il puisse proposer des alternatives à cette reorganisation.

Au pas de course

Syndicom s'indigne du manque de transparence de la firme. «Sans préciser quelles fonctions sont concernées par ce démantèlement, ni les répercussions sur l'organisation de Carpostal, impossible de mener une véritable consultation», critique son porte-parole, Dominik Fitze. Le principal syndicat des télécommunications du pays exige de suspendre la procédure, le temps d'obtenir des clarifications.

L'organisation syndicale juge également le délai de trois semaines trop court pour proposer d'autres options que des coupes dans le personnel. «C'est irresponsable d'annoncer des licenciements reposant sur une base



Cette restructuration intervient alors que Carpostal a enregistré une fréquentation record en 2023, avec près de 175 millions de voyageurs accueillis. **KEYSTONE**



«C'est irresponsable d'annoncer des licenciements reposant sur une base aussi incertaine»

Manuel Wyss

aussi incertaine. Les plans sont précipités. Ils doivent passer en vitesse avant le départ du directeur», dénonce Manuel Wyss, membre du comité directeur de Syndicom. Christian Plüss se retirera de ses fonctions de responsable de Carpostal à la fin janvier.

Record de passagers

Cette restructuration intervient alors que le transporteur a enregistré une fréquentation record en 2023, avec près de 175 millions de voyageurs accueillis. Cet afflux de clients est à mettre en relation avec l'augmentation de l'offre. Au total, 2317 cars postaux ont parcouru 136 millions de kilomètres l'année passée.

Le résultat de la filiale de La Poste s'est toutefois replié de 6 millions de francs l'an dernier, à 21 millions, en raison de la hausse des charges de personnel et du prix des carburants. Les coûts doivent être réduits de 8 millions de francs,

ce qui correspond à un peu moins de 2% des charges d'exploitation de Carpostal. La Poste dit aussi vouloir «contribuer aux mesures d'économie de la Confédération, des cantons et des communes».

Carpostal assure le transport régional des voyageurs dans 23 cantons, Genève, Uri et Bâle-Ville faisant exception. Dans le canton de Fribourg, il emploie cinq personnes. Ses commanditaires, à savoir les cantons et les communes, définissent l'offre de transport et participent à son financement conjointement avec la Confédération.

Fin de la vente de billets

«Le fait que La Poste cherche à justifier ses plans en invoquant les propositions d'économie absurdes du Conseil fédéral dans le domaine des transports publics constitue une plaisanterie, d'autant plus que le dernier mot n'a pas encore été dit sur le plan politique», s'agace Syndicom.

D'ici à l'été 2025, Carpostal prévoit par ailleurs d'abandonner la vente de billets à bord des véhicules sur quelque 180 lignes de cars postaux. D'ici à 2035, elle n'acceptera plus d'argent liquide sur toutes les lignes. Pour se justifier, l'entreprise fait notamment valoir des raisons d'exploitation, des appareils de vente obsolètes et une baisse de la demande.

La restructuration du transporteur fait suite à la décision de La Poste de supprimer quelque 170 offices postaux à l'horizon 2028. Dans le canton de Fribourg, huit bureaux de poste se trouveraient sur la sellette.

Le géant jaune a aussi cessé les activités de distribution de sa filiale Direct Mail Company, laissant près de 400 emplois sur le carreau. Elle délivre désormais elle-même cette prestation. La société a réalisé un bénéfice consolidé de 254 millions de francs en 2023, en recul de 41 millions par rapport à l'exercice précédent. **I**

Stahl est en danger

Acier ▶ Stahl Gerlafingen tailleurait encore dans ses effectifs. De quoi accroître l'incertitude quant à l'avenir de l'aciérie, après la fermeture d'une de ses deux lignes de production qui a entraîné la perte d'une soixantaine d'emplois.

La filiale du groupe italien Beltrame aurait annoncé le licenciement de 120 collaborateurs, pouvait-on lire vendredi dans un communiqué d'Unia, de Syna et de la Société suisse des employés de commerce.

Contactée par AWP, l'entreprise n'avait pas commenté cette information dans l'après-midi. «Sans une action rapide des politiques, l'existence de la plus grande entreprise de recyclage de Suisse semble menacée», soulignent l'organisation de métier et les syndicats.

A la fin du mois de septembre, le Conseil national avait demandé une aide immédiate pour l'aciérie en difficulté, chargeant le Conseil fédéral de prendre des mesures immédiates en collaboration avec le canton de Soleure. Jusqu'alors, Berne avait refusé de soutenir certaines branches.

Stahl Gerlafingen a annoncé au mois de mars la fermeture d'une de ses deux lignes de production et la suppression de dizaines de postes, notamment en raison de blocages avec l'UE pour l'exportation. **ATS/AWP**

LOYERS

UNE BAISSÉ EST POSSIBLE

Les prix des loyers pourraient bientôt baisser en Suisse. Les baisses de taux successives par la Banque nationale devraient entraîner un repli du taux d'intérêt de référence. Deux tiers des locataires pourraient en profiter. **ATS/AWP**

SYNDICALISTES

LA MÉDIATION REPRENDRÉ

Le ministre Guy Parmelin relance la médiation dans le litige opposant la Confédération aux syndicats au sujet de la protection des représentants syndicaux contre les licenciements abusifs. Elle reprendra le 1^{er} novembre. **ATS**

SpaceX récupère Starship

Espace ▶ SpaceX a réussi l'exploit de rattraper une partie de sa mégafusée.

Pari gagné: lors d'une manœuvre spectaculaire, SpaceX est parvenu dimanche à rattraper le premier étage de sa mégafusée Starship pendant un vol d'essai, une première qui pourrait représenter un pas décisif vers la réutilisation de ce lanceur lourd.

Avant que l'étage Super Heavy ne puisse venir toucher le sol, des bras mécaniques installés sur la tour de lancement, surnommés «les baguettes», se sont refermés sur l'engin de

70 mètres de haut et l'ont immobilisé, selon les images du flux vidéo de SpaceX.

«Mechazilla a attrapé le booster Super Heavy!», s'est enthousiasmée l'entreprise sur son compte X après un vol d'environ neuf minutes, en référence au surnom de sa tour de lancement.

SpaceX tentait cette manœuvre délicate pour la première fois. Les deux étages de la fusée – la plus grande et la plus puissante du monde – doivent au terme de son développement être récupérés et réutilisés après chaque vol.

Une stratégie visant à pouvoir lancer davantage d'engins plus rapidement, et pour beaucoup moins cher.

L'entreprise du milliardaire Elon Musk ambitionne d'utiliser Starship pour coloniser Mars. Le développement du vaisseau est également suivi de près par la Nasa, qui compte sur lui pour ramener ses astronautes sur la surface de la Lune. Le décollage de ce 5e vol test de Starship s'est déroulé à 7h25 locales (14h25 suisses) depuis la base spatiale Starbase de l'entreprise, à l'extrême sud du Texas aux États-Unis.

ATS/AFP

«Casques bleus à mettre à l'abri»

Liban ▶ Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a appelé dimanche le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à mettre les Casques bleus de la Force des Nations unies au Liban (Finul) «à l'abri immédiatement».

«Monsieur le secrétaire général, mettez les forces de la Finul à l'abri. Il faut le faire tout de suite, immédiatement», a déclaré M. Netanyahu lors d'un discours filmé. Au moins cinq Casques bleus ont été blessés ces derniers jours lors des combats entre les forces israéliennes et le mouvement pro-iranien Hezbollah au Liban. ATS

Hommage au professeur

Arras ▶ Textes, danse et chants ont accompagné l'hommage rendu dimanche par Arras au professeur Dominique Bernard, un an jour pour jour après son assassinat par un ex-élève radicalisé islamiste.

Plus de 2000 personnes, dont un grand nombre de parents venus avec leurs enfants, se sont rassemblées sur la place des Héros d'Arras (Pas-de-Calais), à l'endroit même où plusieurs milliers d'Arrageois affligés s'étaient retrouvés il y a un an, deux jours après l'assassinat du professeur de français, poignardé à l'entrée de la cité scolaire Gambetta-Carnot où il enseignait.

Une interprétation du quatuor K.285 de Mozart, de la danse contemporaine, une reprise de «Les enfants paradis» de Damien Saez, hommage aux victimes du Bataclan: la cérémonie a fait la part belle aux arts, conformément au souhait de son épouse Isabelle Bernard.

«Quelle plus belle réponse que des musiciens, des comédiens, des danseurs», a-t-elle dit, soulignant que les autres victimes du 13 octobre 2023 «ont aussi participé, par leurs idées, à construire cet hommage». Un autre professeur et deux agents de la cité scolaire avaient été blessés dans l'attaque. ATS/AFP

BELGIQUE

VICTOIRE POUR DE WEVER

Le chef des conservateurs flamands Bart De Wever a remporté dimanche les élections communales dans son fief d'Anvers, en Belgique. Une victoire de nature à conforter son statut de favori pour devenir le prochain Premier ministre. ATS

ESPAGNE

TROIS MIGRANTS MORTS

Trois migrants ont été retrouvés morts sur une embarcation au large du sud de l'Espagne, et 29 ont pu être secourus, ont annoncé dimanche les garde-côtes espagnols, quelques jours après un naufrage qui a fait plus de 50 morts ou disparus. ATS

PYONGYANG

LA CORÉE DU NORD MENACE

La Corée du Nord, qui a accusé Séoul d'avoir envoyé à Pyongyang des drones sans pilote transportant des tracts de propagande, a menacé dimanche d'ouvrir le feu à la frontière avec la Corée du Sud. ATS

IRAN

«PAS DE LIGNE ROUGE»

Le ministre iranien des Affaires étrangères a averti dimanche que Téhéran n'avait «pas de ligne rouge» concernant «la défense» de son peuple et de ses intérêts, après qu'Israël a promis de riposter à sa récente attaque de missiles. ATS

TAÏWAN

EN ÉTAT D'ALERTE

L'armée taïwanaise est «en état d'alerte» dimanche après avoir détecté un porte-avions chinois au sud de l'île, a annoncé le ministère taïwanais de la Défense dans un communiqué. Les relations entre Pékin et Taipei sont exécrables depuis 2016. ATS

UKRAINE

«ON TIENT BON» À KOURSJK

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a affirmé que Kiev «tenait bon» face à la tentative de Moscou de repousser les positions ukrainiennes dans la région russe de Koursk, où l'Ukraine tient des pans entiers de territoires. ATS

Kamala Harris tente de rattraper un peu de son retard face aux discours machos de Donald Trump

Un électorat masculin à conquérir

AURELIA END

Etats-Unis ▶ Barack Obama qui parle à ses «frères», un colistier qui tire le faisceau avec des influenceurs, une émission avec un humoriste populaire auprès des jeunes hommes afro-américains. Kamala Harris se démène pour rattraper un peu de son retard auprès de l'électorat masculin face aux discours machos de Donald Trump.

Le premier président noir des États-Unis, mobilisé dans la dernière ligne droite avant un scrutin du 5 novembre qui s'annonce serré au possible, n'a pas mâché ses mots jeudi dans l'État-clé de Pennsylvanie, face aux sondages qui montrent depuis des semaines que certains Afro-Américains sont plus tentés par le tribunal républicain qu'en 2020. «Cela me pose un problème. Cela me fait penser que vous n'aimez pas l'idée d'avoir une femme à la présidence», a déclaré sans ménagement Barack Obama, à l'adresse de ses «frères» qui hésitent à rallier la vice-présidente et candidate démocrate. Il a aussi appelé les hommes en général à ne pas confondre «l'intimidation et le fait de rabaisser les gens» avec «un signe de force».

Chasse et pêche

Kamala Harris, qui n'insiste absolument pas sur le fait qu'elle pourrait devenir la première femme présidente des États-Unis, comme l'avait fait Hillary Clinton en 2016, cherche elle-même à atteindre davantage l'électorat masculin.

La semaine prochaine, elle s'invitera dans une émission animée par Charlamagne tha God, un animateur de radio



Kamala Harris se démène dans ces dernières semaines de campagne, en ciblant l'électorat masculin qui lui préfère son concurrent. KEYSTONE

et humoriste très populaire, notamment auprès des jeunes adultes afro-américains. Elle a récemment accordé un entretien à Howard Stern, un autre animateur de radio connu dans le passé pour ses provocations salaces, et qui a chanté les louanges de la vice-présidente. La démocrate a aussi participé au podcast de deux anciens basketteurs stars de la NBA. Sans oublier ses références fréquentes à l'arme qu'elle possède – un pistolet semi-automatique Glock.

«Il ne faut pas confondre le fait de rabaisser les gens avec un signe de force»

Barack Obama

Son équipe de campagne parie que le message sur la compétence de Kamala Harris aura encore plus de portée s'il est relayé par des hommes, face à l'ancien président républicain dont la rhétorique est tout entière basée sur l'idée de puissance.

Vendredi son colistier, Tim Walz, est allé sur la chaîne ABC vanter son passé d'entraîneur de football américain, sport rude s'il en est, lors d'un entretien avec un ancien joueur professionnel. Samedi, ce jovial

gouverneur du Minnesota a emmené un groupe d'influenceurs chasser le faisceau: autant de manières de jouer sur les codes traditionnels de la masculinité. L'équipe Harris-Walz a d'ailleurs annoncé vendredi le lancement d'une campagne nationale pour mobiliser «les chasseurs et les pêcheurs».

L'ancien président Bill Clinton ira lui en Géorgie, pour parler d'économie en petit comité avec un électoralat rural, afro-américain et masculin, selon CNN.

Dans un récent sondage *New York Times/Siena*, Donald Trump avait une avance de 11 points sur Kamala Harris auprès des hommes, tandis que la démocrate le précédait de 15 points auprès des femmes.

Préjugés misogynes

La stratège conservatrice Sarah Longwell souligne que dans un contexte de crises internationales, Kamala Harris bute sur certains préjugés misogynes, qu'elle observe d'ailleurs autant chez les électrices que chez les électeurs, lesquels «s'inquiètent de la faculté d'une femme à tenir tête aux dictateurs et aux autocrates». Dans un podcast du site Politico, elle n'en pense pas moins qu'au bout du compte, ce sont les électrices qui peuvent ouvrir les portes de la Maison-Blanche à Kamala Harris: «Elle devrait essayer de faire mieux auprès des hommes. Mais il lui faudra compter sur le fait que les femmes votent plus. Je pense que c'est comme ça qu'elle gagnera.»

Son adversaire républicain a bénéficié en 2016 et 2020 d'un soutien robuste de la part des femmes blanches, sensible à son message musclé sur l'économie et la sécurité. Il se présente désormais comme leur «protecteur».

Si Donald Trump et son équipe misent beaucoup sur la mobilisation des jeunes hommes, un groupe qu'il voudrait motiver à voter davantage, le républicain essaie aussi de diversifier son audience. Mardi, il enregistrera une émission de la chaîne Fox News, lors de laquelle il sera interrogé par une audience exclusivement féminine sur les sujets intéressants les femmes. Elle sera diffusée mercredi. ATS/AFP

Les Martiniquais racontent leur colère face à des prix bien plus élevés qu'en France métropolitaine

Les gens se serrent la ceinture

JULIEN LECOT

Martinique ▶ Dans l'une des plus importantes grandes surfaces de la banlieue de Fort-de-France, les habitants croisés samedi racontent tous la même colère face à des prix qui varient souvent du simple au double par rapport à la métropole. Tous soutiennent le mouvement en cours contre la vie chère. En moyenne, les prix des denrées alimentaires sont 40% plus élevés en Martinique qu'en France métropolitaine.

Samedi, c'est jour de courses. C'est encore plus vrai après une semaine agitée où une grande partie des communes de l'île ont connu des manifestations contre la vie chère et les barages qui en découlaient. Le début de week-end est calme et les routes dégagées. Dans l'un des plus gros supermarchés de la banlieue de Fort-de-France, c'est l'affluence des grands jours: les clients sont nombreux, les allées sont pleines et les étals bien vides, conséquence des blocages.

«Un combat juste»

Chariot à la main, leurs deux enfants qui leur tournent autour des jambes, Maël et Jessie, 36 ans, passent au rayon fromage sans vraiment prendre le temps de s'arrêter. Le couple a pris pour habitude de ne jamais trop s'y attarder, qu'il y ait pénurie ou non. «On a vécu quelques années en métropole, là-bas, on aimait se faire des plateaux de fromage», raconte Maël, Martiniquais de naissance. Mais ici, on évite car les prix sont beaucoup trop élevés. Je suis ingénieur, Jessie est conseillère en patrimoine. En France, on était dans la classe moyenne supérieure. Et du jour au lendemain, en rentrant ici, c'est comme si on s'était retrouvés dans la classe moyenne basse.»



Les rues de Fort-de-France, chef-lieu de la Martinique. En moyenne, les prix des denrées alimentaires sont 40% plus élevés qu'en France métropolitaine. PRAYITNO

Il y a aussi ce retraité qui fulmine contre le kilo de riz qui flirte avec les 4 euros, ou cette ado qui s'étonne de tomber sur un litre d'huile d'olive bas de gamme à 22 euros. Ces jeunes parents qui notent les prix des couches pour aller les comparer dans les magasins concurrents. Ou encore cette femme d'une soixantaine d'années qui s'est autobaptisée «Madame Promotions» car elle «ne mange bien, surtout de la viande, que quand c'est en promo». Alors quand on évoque le mouvement social qui perdure depuis début septembre, qu'ils y prennent part directement ou non, tous répondent d'une seule voix: le combat est juste et légitime, quand bien même certains regrettent que les manifes-

«L'eau en bouteille produite localement est plus chère que celle importée de France» Corine

tations prennent une tournure plus radicale.

«Evidemment que la cause est bonne et qu'il faut que les choses bougent, même si j'ai l'impression qu'on est en train de basculer dans autre chose depuis quelques jours», dit Corine, 45 ans. Ce qui la choque le plus? Les produits locaux qui se vendent plus cher que leurs équivalents importés. «Vous avez du chou produit en Martinique à 5,50 euros le kilo, alors qu'une autre variété qu'on a fait venir de France est à 2,99 euros. Ça marche aussi pour certains fruits, ou pour le pack d'eau en bouteille produite localement, qui est plus cher que certains qu'on importe.» La quadra cite aussi en vrac la lessive, les yaourts, le café ou la viande comme

autant de produits de base qui sont presque du luxe en Martinique.

Pessimisme ambiant

Malgré les négociations qui se sont accélérées ces derniers jours entre élus, distributeurs et représentants du Rassemblement pour la protection des peuples et des ressources afro-caribéens (RPPRAC), l'association qui a pris la tête des manifestations, Corine reste pessimiste. Selon elle, aucun accord ne fera baisser durablement les prix: «En 2009, c'était pire encore. Pendant cinq semaines, les supermarchés étaient bloqués, on faisait la queue à l'entrée et on avait des tickets de rationnement. Au final, un accord a été négocié. Les tarifs des produits les moins chers ont un peu baissé, mais ça n'a pas duré.»

Vendredi soir, les parties prenant part aux réunions s'étaient pourtant entendues sur 24 des 26 points de négociation, ce qui laissait présager qu'un accord était proche et un retour au calme définitif sur l'île possible. Mais deux désaccords persistaient, et non des moindres: sur le mécanisme de plafonnement des prix et sur le nombre de produits concernés. Les représentants du RPPRAC demandent que tous les produits alimentaires bénéficient d'un prix réglementé en Martinique, quand la grande distribution cherche sans surprise à réduire cette liste.

S'il nourrit quelques espoirs en voyant l'avancée des négociations, Maël ne veut pas être trop optimiste pour autant: «La vie chère, ça ne se résume pas qu'aux supermarchés, c'est bien plus global. Ici, les loyers sont plus chers que dans la plupart des villes de France. C'est pareil pour les pièces de voiture, les forfaits téléphoniques, les vêtements... Un accord ne changera pas tout.» © LIBÉRATION

TÉLÉVISION

RTS 1

9.40 Quel temps fait-il ?
9.45 Belle et Sébastien 3 : le dernier chapitre
Film. Aventures.
11.20 Top Models
11.40 Plus belle la vie, encore plus belle
12.05 Demain nous appartient
12.45 Le 12h45
13.20 Piégée par mon sugar daddy
Film TV. Thriller.
15.15 Young Sheldon
15.40 Les enquêtes de Murdoch
17.55 Ici tout commence
18.25 C'est ma question !
18.55 Météo régionale
19.00 Couleurs locales
19.30 19h30
20.10 Basik

20.40 FILM
JACK MIMOUN ET LES SECRETS DE VAL VERDE
Film. Comédie. Fra. 2022. Réal. : M. Bentalha, L. Colbeau-Justin. 1h42. Avec M. Bentalha. Un groupe se lance dans une chasse au trésor.

22.30 Swimming With Sharks
Série. Drame. EU. 2022. Saison 1. Avec Diane Kruger, Kiernan Shipka, Finn Jones. 2 épisodes. Inédits. Lou crée un lien indéfectible avec Joyce en lui proposant un don d'ovocytes.
23.20 Shadow Lines
Série. Old and New.
0.00 Couleurs locales
0.22 19h30

RTS 2

10.25 Vivants
11.10 RTS info
11.25 Sport dimanche
12.20 Couleurs locales
12.40 À bon entendeur
13.30 Le 12h45
13.55 RTS info
14.00 Voile
Coupe de l'America. Jour de réserve. En direct.
14.25 Mise au point
15.10 RTS info
16.00 Le miracle suisse
16.25 RTS info
17.30 Ramdam
18.00 Forum
19.05 RTS info
19.30 Le 19h30 signé
20.05 PMU
20.10 Serbie/Suisse
Football. Ligue des nations. Ligue A, groupe 4, 3^e journée.

20.35 FOOTBALL
ALLEMAGNE/PAYS-BAS
Ligue des nations. Ligue A, groupe 3, 4^e journée. En direct. C'est le choc de ce groupe 3. L'Allemagne et les Pays-Bas, les deux favoris de cette poule, se retrouvent.

22.40 Zap RTS sport
22.41 Tirage EuroDreams
22.44 Histoire vivante
22.45 Opération Trump : les espions russes à la conquête de l'Amérique
Doc. Historique. Fra. 2024. Réal. : Antoine Vitkine. 1h40. Ce documentaire raconte cinquante ans de l'histoire secrète de l'emprise russe sur la droite américaine.

TF1

6.00 Tfo
6.55 Bonjour !
9.35 Téléshopping
10.30 Amour, gloire et beauté
11.00 Les feux de l'amour
11.50 Les 12 coups de midi
13.00 Le 13h
13.50 Plus belle la vie, encore plus belle
14.20 Mon conte de fées de Noël
Film TV. Comédie sentimentale.
16.00 Noël au château enchanté
Film TV. Drame.
17.30 Star Academy, la quotidienne
18.30 Ici tout commence
19.10 Demain nous appartient
20.00 Le 20h

20.35 FOOTBALL
BELGIQUE/FRANCE
Ligue des nations. Ligue A, groupe 2, 4^e journée. En direct Du Stade Roi Baudouin, à Bruxelles. Commentaires : G. Margotton, B. Lizarazu.
22.45 L'après-match

23.20 New York, unité spéciale
Série. Policière. EU. Avec Mariska Hargitay, Pablo Schreiber, Danny Pino. 3 épisodes. Le dangereux William Lewis s'est échappé de prison... Olivia Benson court de ce fait un grand danger et un service de sécurité est chargé de la protéger 24 heures sur 24.

FRANCE 2 france-2

5.05 Tout le monde veut prendre sa place
6.00 Le 6h00 info
6.30 Télématin Magazine.
9.30 La maison des maternelles
9.55 La maison des maternelles, à votre service ! Magazine.
10.45 Chacun son tour
11.55 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 13 heures
13.50 Ça commence aujourd'hui Magazine.
16.10 Affaire conclue
18.00 Tout le monde a son mot à dire
18.35 N'oubliez pas les paroles !
20.00 20 heures

21.05 FILM TV
DISPARITION INQUIÉTANTE
Film TV. Policier. Fra. 2020. Réal. : Arnauld Mercadier. 1h30. Avec Sara Forestier, Nicolas Giraud. Une affaire personnelle. Tony fait ses petits deals tranquillement.

22.35 Disparition inquiétante : Lorsque l'enfant paraît
Film TV. Policier. Fra. 2024. Réalisation : Arnauld Mercadier. 1h30. Avec Béatrice Dalle, Roman Kolinka. Lorsque l'enfant paraît Iris enquête sur la disparition subite d'une femme.
0.10 Disparition inquiétante : Retour aux sources
Film TV. Policier.

FRANCE 3 france-3

6.00 Okoo
Jeunesse.
8.30 Paname Magazine.
00ici matin
9.05 Dans votre région
10.35 Nos terres gourmandes
11.15 Outremer.le mag
11.50 Outremer.l'info
12.15 Ici 12/13
12.55 Météo à la carte
13.55 Météo à la carte, la suite
14.25 Un cas pour deux
16.45 Duels en familles
17.20 Slam
18.05 Questions pour un champion
19.00 Ici 19/20
19.50 Tout le sport
20.00 Le mag Ligue 1
20.20 Un si grand soleil

21.05 FILM
MES HÉROS
Film. Comédie. Fra. 2012. Réalisation : Éric Besnard. 1h30. Avec Josiane Balasko, Gérard Jugnot. Un homme décide de passer un week-end chez ses parents.

22.45 Vache folle, la Bretagne au cœur de la crise
Documentaire. Société. Fra. 2024. Réalisation : Marion Guegan et Matthieu Lère. 0h50. Inédit. C'est la plus grande crise sanitaire de cette fin de XXe siècle. En 1991, pour la première fois, un cas de vache folle est détecté en France.
23.35 Outremer.ledoc

ARTE

7.50 Invitation au voyage
9.25 La révolution selon François
10.40 Le pape Pie XII et la Shoah
11.35 Faire l'histoire
11.50 L'Équateur, au sommet de la biodiversité
12.45 Cuisines des terroirs
13.35 L'aventure, c'est l'aventure
Film. Comédie.
15.45 Les orques, princes des mers
16.35 L'odyssée des baleines à bosse
17.20 Invitation au voyage
18.55 Arte Regards
19.30 Le dessous des images
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes Magazine.

20.55 FILM
LA SIRÈNE DU MISSISSIPPI
Film. Drame. Fra. 1969. Réalisation : François Truffaut. 2h03. Avec Michel Bouquet, Catherine Deneuve. Sur l'île de la Réunion, un homme épouse une jeune femme.

22.55 Les deux Anglaises et le continent
Film. Drame. Fra. 1971. Réalisation : François Truffaut. 2h04. Avec Jean-Pierre Léaud, Kika Markham, Stacey Tendeter. En vacances dans la campagne anglaise, un jeune étudiant parisien s'éprend de deux sœurs.
1.05 L'envers du décor

M6

5.40 Incroyables transformations
Divertissement.
8.35 M6 boutique Magazine.
9.45 Ça peut vous arriver Magazine.
11.30 Ça peut vous arriver chez vous Magazine.
12.45 Le 12.45
13.40 Un jour, un doc Magazine.
17.30 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
Divertissement. Provence-Alpes-Côte d'Azur.
18.35 Le juste prix Jeu.
19.45 Le 19.45
20.35 Scènes de ménages Série.

21.10 TÉLÉRÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Télé réalité. Présentation : Karine Le Marchand. 1h30. Inédit. Ils viennent d'horizons différents. Pourtant, ils partagent tous la même envie.

23.00 L'amour vu du pré
Divertissement. 0h55. Inédit. La soirée se poursuit en compagnie des agriculteurs des saisons précédentes. Des agriculteurs emblématiques de «L'amour est dans le pré» nous ouvrent les portes de leur salon pour débriefer à chaud les aventures des petits nouveaux.
23.55 Et si on se rencontrait ?

Dieu et Péguy

FRIEDRICH DÜRRENMATT

Qui est cet homme-là, dit Dieu, ce Péguy
qui voudrait faire de moi
un nationaliste français,
Cet humain qui prétend savoir ce que je pense?
A-t-il déjà été mon secrétaire?
Lui ai-je déjà dicté mes lettres?

Il a écrit de beaux vers, c'est vrai, des poèmes
que j'aime bien lire de temps en temps,
oui, même moi. Et il est mort, je l'ai repris.
Mais ces vers, ceux-là,
Je les ai jetés. Ils pourrissent
comme son corps.
Qu'il ne s'avise pas de me les faire dire.

Car je n'aime plus beaucoup qu'on se mette
à parler des peuples.
Ils ont tous versé trop de sang au fil du temps
trop à mon goût
Il leur rougit les mains. Qu'on ne me rebatte plus
les oreilles avec eux.

Comme s'il ne suffisait pas que je doive évaluer
chaque humain
l'inspecter sous tous les angles pour voir si quelque chose
est encore bon à prendre
dans cette créature ratée.

Sans regarder l'étiquette que je ne sais quel
État détraqué a collé en travers
de son ventre.
Français par exemple, né en mille-neuf-cent-
dix, père dramaturge,
mère sage-femme
Ou bien Allemand, né à Dresde, ou Vietnamien,
Américain ou Ukrainien
Des étiquettes, comme si on parlait de vins
plus ou moins buvables.

Ils croient peut-être que je suis un restaurateur
qui, quand ça lui chante,
Descend à la cave passer les peuples en revue
comme des confitures en pots
L'un après l'autre, et qui préfère
les groseilles aux coings?
Comme si l'essentiel n'était pas
chacune et chacun
Et si son ancêtre a inventé les cathédrales
qu'il ou elle ne vienne pas se plaindre
De ne plus en trouver une seule.

Et puis à la fin, qu'ils me laissent un peu en paix
avec leur France
Avec cette Allemagne et cette Angleterre, avec toute
cette sempiternelle Europe.
Je commence sérieusement à perdre patience
tout cela commence à sérieusement me fatiguer.

J'en viendrais presque à préférer les cannibales
au fond de leur forêt vierge
Qui se disputent pour un chameau à deux bosses ou
une défense d'éléphant à moitié pourrie
Et n'hésitent pas à faire bouillir les sauvages
d'une tribu étrangère sans autre forme de procès.
Eux au moins ne me vénèrent pas, contrairement
à ce que prétendent ces Européens
Ils se prosternent devant une idole à sept bras
et cinq jambes

Un monstre dont on ne distingue même pas le cul
de la tête.
Je peux au moins leur pardonner la conscience
tranquille, à ces pauvres bougres.

Tandis que ces Français et ces Suisses qui mènent des
actions catholiques ou publient des
journaux théologiques réformés
N'ont pas la foi que je voudrais enfin,
enfin voir en eux
La foi qui déplace des montagnes.

A-t-on déjà vu ailleurs qu'en cette Europe
chaos plus effroyable?
Plus affligeant tourbillon de bêtise
et de brutalité, un tel monceau d'idées fumeuses?
D'abord ce sont les Espagnols qui ont tué, ensuite
les Français s'y sont mis
Chaque peuple plus appliqué et plus enjoué que
son voisin, avec des guillotines toujours plus affûtées.
Puis les Anglais. Et enfin les Allemands
et les Italiens.

Et aujourd'hui, alors qu'on osait croire que la paix
était vraiment la seule issue possible,
la seule
Voilà qu'à l'Est on se prépare, dirait-on,
à de nouveaux bains de sang.
Est-ce si étonnant que ces peuples d'Europe me semblent
plus suspects les uns que les autres?

Non, je n'ai oublié aucun de ces crimes
pas le moindre, pas le plus infime
Et pas un de ces généraux non plus
qui les a ordonnés en allumant son cigare
Car je ne suis ni le Dieu de la France ou de
l'Allemagne ou de l'Union soviétique
Je ne suis pas leur Dieu, pas le moins du monde,
je ne suis pas le Dieu des vainqueurs
– et l'État ressort toujours vainqueur
Je suis le Dieu de celles et ceux dont le corps est resté
couché au sol, anéanti.

Voilà pourquoi je ne veux plus entendre parler de leurs
croisades et de leurs braves soldats
Au nom desquels ils luttent. Ça sent trop la nuit
de la Saint-Barthélemy et
l'Inquisition.
Et je ne parle même pas de Charles Péguy. Ils m'empuangent
les cieus.

Mais ce qui reste dans cette Europe de malheur
sur cette presqu'île vidée de son sang
Que j'ai serrée entre deux mers
et dont les peuples
Continuent d'errer sous le ciel
pénétrés de leur foi si solide
Je ferme les yeux pour les siècles des siècles
ce sont les larmes
Et les prières qui ça et là montent vers moi
d'entre les ruines:
Ces prières tout le monde les pleure et dans chaque pays
certaines et certains prient parfois
Car souvent la détresse est grande. C'est un
blasphème de dire qu'un seul peuple
sait pleurer honorablement
et qu'un seul
fait des prières honorables.

Au diable les fausses opinions
qu'on répand sur mon compte.

Poème extrait du recueil *Das Mögliche ist ungeheuer* [Le possible est gigantesque],
choisi et traduit de l'allemand par Alexandre Pateau.

biblio

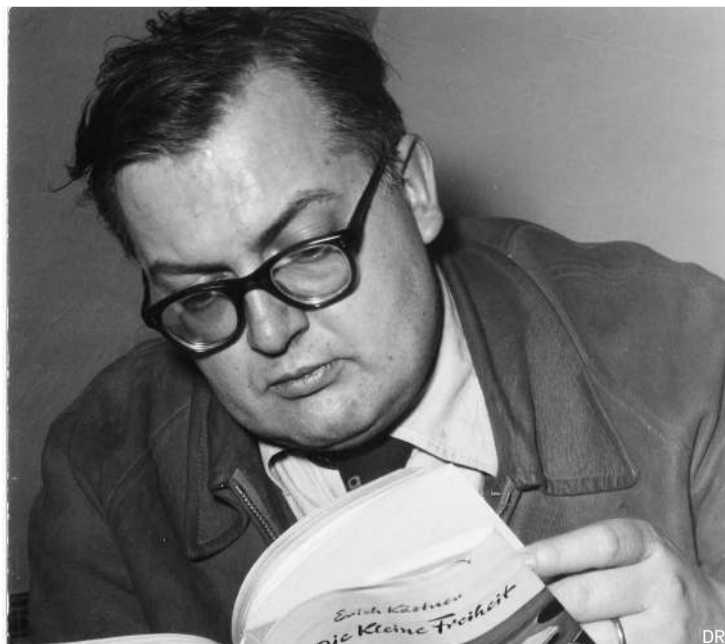
La Panne

Tr. de l'allemand par Alexandre Pateau, Gallmeister, 2024.

La Promesse

Tr. de l'allemand par Alexandre Pateau, Gallmeister, 2023.

Deux lundis par mois, retrouvez dans *Le Courrier*
le texte inédit d'un-e auteur-e suisse ou résidant en Suisse, ou
une traduction inédite d'un-e traducteur-trice de Suisse.
Voir www.lecourrier.ch/auteursCH
Avec le soutien de Pro Helvetia, de la République et canton
de Genève, de la Fondation Cœrtli, de la Fondation Pittard de
l'Andelyn, de la Fondation Minkoff et de l'Association
[chlitterature.ch].



bio

FRIEDRICH DÜRRENMATT (1921-1990), auteur de romans policiers, dramaturge et peintre, a acquis une notoriété internationale avec ses pièces *La Visite de la vieille dame* (1956) et *Les Physiciens* (1962), et avec les adaptations au cinéma de ses polars tels que *Le Juge et son bourreau* (1952) ou *La Promesse* (1958). Sa poésie est le versant le moins arpenté de son œuvre. C'est peut-être dans ses vers que son génie de moraliste s'exprime avec le plus de virulence, là aussi qu'il nous confie ce qu'il fut toujours: un ardent pacifiste. En publiant «Dieu et Péguy», composé en 1958, *Le Courrier* donne à lire un poème entièrement inédit en langue française.

ALEXANDRE PATEAU, après avoir traduit de nombreux auteurs d'expression allemande, a proposé une nouvelle version française de *L'opéra de quat'sous*, de Bertolt Brecht et Kurt Weill, créée par la Comédie-Française (Ed. de L'Arche, 2023). Il interprétera en 2025 une «lecture bouffe» tirée de sa traduction de *La Panne* de Dürrenmatt (avant-première sa 26 octobre 2024 à Genève, lepicotin.ch). Il évoque sa traduction de «Dieu et Péguy» dans un texte à lire sur notre site.